VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 MARS 1936 — NUMERO 43

Adresses toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Promotion

M. Jan Pawlica, consul de Pologne à Winnipeg depuis 19[illegible], vient d'être transféré à Ottawa comme consul général du Canada.

LE MESSAGE DU ROI AU PEUPLE DE L'EMPIRE

Pour la première fois depuis son élévation au trône, Edouard VIII a parlé à l'Empire par radio.

LONDRES — Dimanche matin, le roi Edouard VIII a adressé son premier message à la population de l'Empire britannique depuis son accession au trône. Il a parlé lentement et distinctement. Son discours a été transmis à travers l'Empire et dans onze pays étrangers. La réception a été très bonne presque partout.

La plus grande partie de l'allocution touchait au roi George V qui, pendant un règne de vingt-cinq ans, a donné "un haut exemple de dévotion constante au devoir" et s'est "toujours préoccupé du bien-être de son peuple."

Après avoir dit combien la famille royale et lui-même ont été réconfortés dans leur deuil par les hommages rendus au roi défunt et les témoignages de sympathies reçus, le souverain a ajouté:

"Il m'échoit de lui succéder et de poursuivre son oeuvre. Je suis beaucoup plus connu de la plupart d'entre vous comme le Prince de Galles, —comme un homme qui, pendant la guerre, et depuis, a eu l'avantage de faire la connaissance de la population de presque chaque pays du monde sous tous les climats et tous les régimes.

"Et bien que je vous parle aujourd'hui comme le Roi, je suis toujours le même homme qui a eu cette expérience et dont l'effort constant sera de continuer à promouvoir le bien-être de ses semblables.

"Puisse l'avenir apporter la paix et la bonne entente à travers le monde, la prospérité et le bonheur du peuple britannique, et puissions-nous être dignes de l'héritage qui est le nôtre!"

LES MINORITÉS SONT PROTEGÉES DANS L'ALBERTA

M. Aberhart garantit le respect de la langue et de la religion des groupes minoritaires.

EDMONTON — Le premier ministre de l'Alberta, William Aberhart, a déclaré que la nouvelle loi destinée à agrandir les districts scolaires ruraux de la province accorderait pleine et entière protection aux catholiques et aux Canadiens français qui sont en minorité ici. Cette protection sera accordée en conformité avec l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

La déclaration du premier ministre est venue après un entretien avec une délégation représentant l'archidiocèse catholique d'Edmonton et la commission scolaire séparée d'Edmonton. La délégation était conduite par Mgr Leo Nelligan, vicaire général. Elle fit remarquer au premier ministre que la nouvelle loi scolaire ne contenait pas toutes les clauses voulues concernant la protection des droits des commissions scolaires séparées dans les districts ruraux. M. Aberhart répondit que des mesures seraient prises pour garantir le respect de la langue et de la religion des groupes minoritaires.

Chambre Provinciale.

SEMENCES ET MACHINES AGRICOLES

Ce sont les principales questions soulevées pendant le débat sur l'adresse—Le trésorier provincial soumet les estimés des dépenses pour le prochain exercice.

Le débat sur l'adresse s'est terminé vendredi. Vingt-six députés y avaient pris part, au cours de huit séances de la Chambre. L'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée sans vote.

Le trésorier provincial, M. McPherson, a pu ainsi, dès lundi, soumettre les estimés des dépenses pour la prochaine année fiscale. Ils s'élèvent à $14,097,549, — une augmentation de $14,481 sur l'année dernière.

Contre Bennett

Le débat sur l'adresse, que n'avait marqué aucun incident, s'est animé vers la fin.

Stuart Garson, libéral-progressiste (Fairford), a protesté contre le traitement injuste infligé à la région entre les lacs qui a été complètement ignorée dans la construction des routes. Les électeurs de M. Garson ont vivement ressenti l'injure. Le député accuse le gouvernement Bennett d'avoir distribué ces travaux de routes uniquement pour favoriser un candidat conservateur là où il avait quelque chance de l'emporter.

Cette accusation soulève des murmures et des protestations sur les bancs conservateurs. R.-H. Webb (Assiniboia) a défendu la politique du gouvernement Bennett. Cet argent dépensé dans l'amélioration des routes, dit-il, était quelque chose de pratique et bien préférable au payement de secours aux chômeurs. Il n'y a pas eu de politique là-dedans; on a simplement ordonné des travaux là où le besoin s'en faisait sentir.

Représentation inégale

Les jours précédents, le débat sur l'adresse s'était déroulé tranquillement, selon l'usage. Il y a quelques bonnes idées à glaner ici et là, quand l'orateur ne se confine pas aux intérêts de sa propre circonscription.

M. Hyman (Winnipeg) dénonce la distribution inégale de la représentation parlementaire. Il n'y a pas de raison, dit-il, pour qu'un homme ait plus de représentation qu'un autre. Aux dernières élections provinciales, chaque député de Winnipeg représentait 7,000 électeurs. Avec les deux députés dont on prive la capitale, la moyenne est montée à 8,750. Dans le même temps, Le Pas,—la circonscription du premier ministre,—a un représentant pour 1,475 électeurs, et la circonscription de Ruperts Land, —celle du trésorier provincial, — en a un pour 275 électeurs!

La question des semences

La question des grains de semence est soulevée par J.-A. McLenaghan, conservateur (Kildonan-St. Andrew's), auquel donnent leur appui deux ministériels: John Muirhead (Norfolk) et W.-J. Westford (Roblin). On s'attend à ce que les demandes dépassent beaucoup ce que les municipalités seront en mesure de fournir. Aussi le gouvernement serait-il justifié de prendre des mesures extraordinaires imposées par les circonstances. Il pourrait avancer les fonds et obtenir pour cela l'aide du fédéral.

D.-L. Campbell (Lakeside) se plaint que les 5,000 minots de blé Thatcher, résistant à la rouille, n'aient pas été judicieusement distribués l'automne dernier. L'hon. D.-G. MacKenzie, dit-il, a agi sagement en faisant cette acquisition, mais n'a pas été bien inspiré en faisant la distribution par petits lots de 10 minots ou moins d'après le mode: premier venu, premier servi.

Machines agricoles

A.-R. Welch (Turtle Mountain) demande au gouvernement de protester immédiatement à Ottawa contre la hausse de prix dans les machines agricoles depuis les réductions de tarif opérées par le gouvernement King. Il donne une liste de prix actuels des principales machines agricoles qui accuse des augmentations substantielles sur l'an dernier.

Le gouvernement, dit M. Welch, rendrait un réel service aux cultivateurs en empêchant cette hausse. On devrait revenir au moins aux prix qui étaient payés sous le régime Bennett. Et même, assure-t-il, si M. King tenait ses promesses électorales, les machines agricoles devraient se vendre au moins 20 p.c. meilleur marché qu'en septembre dernier.

ADELARD BOURRET FAIT LE TOUR DU MONDE A PIED

Parti de Montréal le 11 décembre, il était ces jours-ci à Winnipeg, ayant parcouru 1,985 milles.

La "Liberté" a eu le plaisir de recevoir la visite d'un jeune globe-trotter canadien-français de passage à Winnipeg, Adélard Bourret, de Thetford Mines, P. Q.

Nous pouvons dire qu'il a fait sensation dans nos bureaux et ateliers. C'est qu'en voyant notre compatriote, on devine tout de suite à quel genre d'exploit il se livre. Grand et solidement charpenté,—six pieds, 185 livres, 21 ans, — il porte le costume traditionnel de cow-boy de l'Ouest, avec un chapeau particulièrement impressionnant. Sellier de son métier, il a confectionné lui-même son coupe-vent, sur le dos duquel se lit en lettres de cuivre l'inscription: "Le Tour du Monde—Around the World."

Par simple esprit d'aventure, Adélard Bourret a décidé de faire le tour du monde à pied. Cela lui prendra de huit à dix ans. Parti de Montréal le 11 décembre, il a déjà fait officiellement 1,985 milles en 61 jours de marche. Avec la température extrêmement rigoureuse de ces dernières semaines, il lui est arrivé de passer la nuit dehors par — 28° et de cheminer à travers l'Ontario-Nord par -63°.

Le voyageur n'a pas d'autre moyen de subsistance que le produit de la vente de cartes postales qu'illustre sa photographie. Dans les principales localités traversées il a recueilli de nombreuses signatures et attestations de personnages officiels. A Winnipeg, il a visité le Parlement et entrevu le premier ministre Bracken qui a signé son registre. A Saint-Boniface, où l'accueil a été particulièrement chaleureux, il a visité, entre autres établissements, le Collège et l'Hôpital.

Notre globe-trotter s'est remis en route lundi, avec Elie, Brandon et Régina comme prochaines étapes. Il se rend à Vancouver et descendra ensuite vers la Californie et le Mexique.

Bon voyage, Adélard!

LONDRES — Les funérailles du roi George V ont coûté environ 25,000 livres sterling ou $125,000.

TOKIO RÉPRIME UNE RÉVOLTE DE MILITARISTES

Deux ministres ont été tués, mais le premier ministre, déclaré officiellement mort, est sain et sauf.

TOKIO — Un soulèvement a éclaté le 26 février à Tokio. Il s'agit d'une révolte de militaristes contre un gouvernement qu'ils accusaient de modération en matière d'impérialisme militaire et contre un libéralisme tendant à amoindrir la puissance du mikado.

Aux premières nouvelles, le premier ministre Okada et deux membres de son cabinet avaient été assassinés. Le gouvernement a attendu la répression de la révolte avant de rétablir les faits. Samedi, le monde a appris que le premier ministre n'était pas mort et demeurait à la tête du pays. Un autre homme, qui avait été officiellement rapporté comme mort, Suzuki, détient encore le haut poste de grand chambellan de la maison impériale.

L'amiral Okada n'est même pas blessé. C'est son beau-frère, le colonel Natsue, qui se présenta volontairement aux rebelles dans le jardin de la demeure du premier ministre et qui tomba sous les balles des assassins.

Suzuki a été blessé et son état s'améliore. La révolte est apaisée et l'ordre est rétabli. Les officiers et les soldats révoltés ont fait leur soumission.

L'empereur désirait cacher aux rebelles qu'Okada, contre qui était principalement dirigé le coup de main, avait été épargné, grâce à l'héroïque sacrifice de son beau-frère.

La révolte, à cause des motifs qui l'ont fait éclater, a suscité du malaise non seulement en Soviétie et en Chine, mais dans plusieurs autres pays. En France, on se demandait si une guerre soviéto-japonaise ne restreindrait pas extrêmement l'aide militaire que la Soviétie pourrait avoir à fournir en vertu du pacte franco-soviétique.

EDMONTON — W. R. Howson, chef des libéraux à la Chambre provinciale, est nommé juge de la Cour suprême de l'Alberta.

Anniversaire



Son Excellence Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, célébrait lundi son anniversaire de naissance. Né à Mont-Carmel, diocèse des Trois-Rivières, le 2 mars 1870, il fut ordonné prêtre le 24 septembre 1893. Le 24 mai 1913 il était élu évêque titulaire de Domitianopolis et auxiliaire de Mgr Langevin. Il fut sacré le 25 juillet suivant et le 9 décembre il devenait archevêque de Saint-Boniface.

SAN FRANCISCO REND HOMMAGE AU PÈRE DAMIEN

Les restes du missionnaire belge apôtre des lépreux sont ramenés dans son pays natal.

Un ami de la "Liberté" nous adresse des journaux de San Francisco dans lesquels nous trouvons d'intéressants détails sur le passage dans cette ville des restes du Père Damien, le fameux apôtre des lépreux des îles Hawaï.

On sait que le roi Albert de Belgique a demandé, il y a quelque temps, au président Roosevelt l'autorisation de ramener dans son pays natal la dépouille mortelle du Père Damien, inhumé dans l'île Molokaï (Hawaï) en 1889. La permission a été accordée. La tombe du missionnaire a été ouverte devant les autorités de l'île; à Honolulu, le cercueil a été placé avec de grands honneurs à bord du transport américain "Republic."

A San Francisco

Son arrivée à San Francisco a marqué le début de fort belles cérémonies, ordonnées par Mgr John J. Mitty, qui ont duré cinq jours. Le corps a été porté processionnellement à la cathédrale de Sainte-Marie où il a été exposé à la vénération des fidèles. Chaque soir, il y a eu chant de l'office des morts par un choeur de prêtres. Les enfants de la ville ont assisté à une messe spéciale pour eux et les cérémonies en l'honneur du missionnaire martyr se sont terminées par une messe solennelle pontificale célébrée par l'archevêque de San Francisco.

A la zone du canal de Panama, le cercueil a été transféré du "Republic" à bord du navire-école belge "Mercator," qui termine le voyage au pays natal. Les restes du Père Damien seront déposés, à Louvain, dans l'église des Pères des Sacrés-Coeurs (Pères de Picpus), à la congrégation desquels il appartenait.

Seize ans chez les lépreux

Le Père Joseph Damien de Veuster naquit à Tremeloo, en Belgique, le 3 janvier 1840. Entré dans la Congrégation des Sacrés-Coeurs à Louvain en janvier 1859, il fit sa profession religieuse à Issy (France) le 8 octobre 1860. Il fut ordonné prêtre à Honolulu (Hawaï) le 21 mai 1864. En 1873 il se voua volontairement au secours spirituel des lépreux de l'île Molokaï. Au bout de douze ans, il contracta lui-même le terrible mal dont il devait mourir en 1889.

Le désaccord subsiste entre le major Douglas et Aberhart

EDMONTON — Une loi destinée à mettre en pratique les théories économiques crédit-socialistes ainsi qu'une loi pour déposer les députés ayant forfait leur mandat électoral, de l'avis de leurs électeurs, ont été introduites lundi. Il est possible que l'Assemblée législative albertaine soit prorogée le 15 mars.

Mais en attendant, les relations demeurent tendues entre le major Douglas et le gouvernement de l'Alberta qui laisse entendre qu'il devra peut-être s'adresser à un autre expert. Le point en litige est que le major ne se croit pas tenu, par son contrat, à fournir un plan de crédit social, tandis que M. Aberhart affirme le contraire.

OTTAWA — La commission du prêt agricole canadien a réalisé un profit de $59,392 au cours de l'exercice terminé au 31 mars 1935.

Parlement Fédéral

M. KING BLÂME M. LUIGI PETRUCCI

Si le consul général italien réitère ses critiques, le gouvernement fera des représentations à Rome—Banques, petits propriétaires, retour à la terre, etc.

OTTAWA — La discussion d'une résolution sur les obligations du Canada en vertu du pacte de la Ligue des Nations, lundi, a amené M. Woodsworth à dénoncer un discours fait samedi à Montréal par Luigi Petrucci, consul général italien, dans lequel il condamnait les sanctions de la Ligue contre son pays.

Le premier ministre King a déclaré qu'il considérait ce discours comme "inconsidéré, malavisé et tout à fait inconvenant." Si le consul récidive, a-t-il dit, le gouvernement devra faire des représentations immédiates aux autorités italiennes.

L'étatisation des banques

Le député C.C.F. de Rosetown-Biggar, M. Coldwell, a soumis une résolution ainsi conçue:

"La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait examiner les avantages de la nationalisation et du contrôle par l'Etat pour la Banque du Canada et pour les banques à charte."

La résolution a été rejetée, après avoir donné lieu à un intéressant débat. Ce qui n'empêche pas que quelques libéraux, notamment M. Brunelle, député de Champlain, et M. Tucker, député de Rosthern, Sask., auraient été en faveur de son adoption. M. Brunelle a expliqué son attitude: M. Coldwell ne demandait pas au gouvernement d'adopter le principe de la nationalisation pour toutes les banques mais il demandait simplement à la Chambre de lui suggérer l'étude de cette question.

M. Brunelle, qui en était à son discours de début, a fort bien fait les choses. Il a parlé en anglais. M. Brunelle, avant de pratiquer sa profession d'avocat au Cap-de-la-Madeleine, a d'abord été du barreau de la Saskatchewan. Ce qui explique la facilité qu'il a de parler l'anglais.

Le gouvernement ne peut accepter la résolution Coldwell, bien qu'il ait déjà étudié et qu'il étudie encore la question de l'étatisation et du contrôle de la Banque du Canada.

Le Canada est déjà pas mal avancé dans la voie de la socialisation. Il ira peut-être plus loin encore. "Mais tant que j'aurai mon mot à dire," dit M. Dunning, "il ira lentement dans cette voie."

Les camps de chômeurs

Le gouvernement a décidé de fermer, dès le premier juillet, les camps qui avaient été établis dans toutes les régions du pays à l'intention des chômeurs célibataires et d'offrir, après cette date, du travail convenablement rémunéré aux campeurs. D'ici là, les campeurs, au lieu de ne toucher que 20 cents d'indemnité par jour, toucheront $15 par mois, dont $7.50 immédiatement, et le reste à leur sortie des camps. De cette façon, les campeurs se trouveront en face de quelque chose, le premier juillet, quand les camps seront abolis.

Le ministre du Travail, M. Rogers, a fait à ce sujet, une déclaration aux Communes.

Nous avons conclu une entente avec les chemins de fer, dit le ministre, pour que 10,000 anciens campeurs soient employés, dès l'été prochain, à des travaux d'entretien des réseaux qui avaient été négligés depuis quelque temps. Ces anciens campeurs toucheront des salaires convenables. Quant au coût de ces travaux, d'entretien, le gouvernement coopérera avec les compagnies de chemin de fer.

Les finances de la S.D.N.

En 1925, la S.D.N. comptait 55 membres; elle en comptait 58, au 31 décembre 1935. Au 1er septembre dernier, 21 de ces 58 membres, — chaque membre étant un pays — se trouvaient en retard dans le paiement de leur cotisation annuelle à la Société. Le total des arrérages s'établissait à 19,347,987.30 francs-or, à cette même date du 1er septembre 1935.

Trente pays ont payé régulièrement leurs cotisations annuelles. Au 31 juillet dernier, le Chili a complètement acquitté ses arrérages qui remontaient à 1930. Les arrérages dus par quatre autres pays ne sont que pour une année ou moins qu'une année.

Le secrétaire d'Etat ne l'a pas dit mais nous savons tous que le Canada n'est pas de ces quatre pays-là, non plus que des autres pays qui restent dans la S.D.N. sans payer leurs cotisations.

Les petits propriétaires

Le sort du petit propriétaire urbain, si durement frappé par la crise, a fait l'objet d'un débat.

C'est le député de Sainte-Marie, le Dr Hermas Deslauriers, qui l'a provoqué, en soumettant une résolution et qui l'on amorcé en prononçant un assez long discours à l'appui.

Plusieurs députés ont parlé en faveur de la résolution.

Tout en déplorant le sort malheureux du petit propriétaire, MM. Maillette et Rinfret ont dit que cela concerne d'abord les administrations municipales et ensuite les gouvernements provinciaux. M. Rinfret est même d'avis que le gouvernement fédéral doit être prudent avant de sortir du rôle qui lui est dévolu en propre.

Après les déclarations de M. Rinfret, parlant sans doute au nom du gouvernement, les petits propriétaires urbains ne doivent guère s'attendre à recevoir de secours directs. Plus exactement d'être secourus ou aidés directement par l'Etat fédéral.

Le retour à la terre

Le nouveau député libéral de Champlain, M. Hervé-Edgar Brunelle, préconise le retour à la terre comme principal remède à la crise. S'il le faut, le gouvernement ne devrait pas hésiter, croit-il, à recourir à la conscription pour envoyer au renvoyer des gens au travail de la terre.

Il y a une limite, dit-il, aux dépenses que l'Etat peut faire pour des secours distribués pour ainsi dire en pure perte. Il faut trouver un moyen d'aider les gens de telle façon qu'après un temps ils puissent subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Il y a le retour à la terre.

Les anciens combattants

On sait que notre loi du fonctionnarisme accorde une préférence, que d'aucuns estiment excessive, aux vétérans de la guerre de 1914, non seulement aux vétérans qui furent du corps expéditionnaire canadien et qui s'enrôlèrent au Canada mais à tous les vétérans des armées britanniques, de Grande-Bretagne et des autres pays de l'Empire, aux vétérans aussi de toutes les armées des pays qui furent, pendant la guerre de 1914, les alliés de Sa Majesté britannique.

Un député libéral, M. Oscar Boulanger (Bellechasse), vient de soumettre un bill dont le principal effet serait de mettre fin à semblable régime.

L'EXPLORATEUR DES GLACIERS DE L'ALASKA

Le R. P. Bernard-R. Hubbard, S.J., a donné une conférence à Winnipeg sur sa dernière exploration.

Jeudi soir, au théâtre Walker, le R. P. Bernard R. Hubbard, S.J. le prêtre des glaciers", a parlé de sa dernière expédition aux "enfers de glace" de l'Alaska. Il a décrit son ascension d'un pic encore jamais franchi que l'on a reconnu comme une portion du cratère d'un volcan éteint, de 14 milles de diamètre. C'est le troisième des trois grands cratères découverts par le savant jésuite dans l'Alaska.

La conférence était accompagnée de vues animées tout à fait extraordinaires, montrant les merveilles de la nature admirées par les membres de l'expédition dans les régions que le pied de l'homme n'avait pas encore foulées.

Onzième expédition

L'été prochain, le R. P. Hubbard dirigera sa onzième expédition annuelle aux enfers de glace. Il a choisi comme centre de ses explorations la dangereuse rivière Taku, qui coule de l'Alaska en Colombie Britannique. Il fera le récit de son voyage dans le "National Geographic Magazine."

Le Père Hubbard détient le record mondial comme orateur public. L'année dernière, il a donné 256 conférences en 237 jours consécutifs. Ses auditeurs ont été évalués à 256,000.

Jésuite explorateur

Comme il le dit, ce n'est pas une nouveauté de voir un Jésuite explorateur. Les Jésuites n'ont-ils pas été les premiers à explorer le continent nord-américain? Ce fut son père, Georges-M. Hubert, un Canadien français ministre épiscopalien qui l'intéressa à ce genre d'études. Ce fut par pur accident qu'il commença ses explorations, alors qu'il était allé prêcher une retraite à des religieuses à Juneau, en Alaska. Ses trois premières expéditions furent faites sans argent. Aujourd'hui elles sont financées par des firmes commerciales qui y trouvent un bon moyen de publicité. Tous les profits de ses conférences sont employés au soutien de 600 petits orphelins d'une mission jésuite en Alaska.

Education postscolaire



M. Georges Bouchard, député de Kamouraska au parlement fédéral, a été élu premier président du comité canadien français d'éducation postscolaire

UN MINISTRE MET LE DOIGT SUR LA PLAIE

"Faites à la province de Québec sa part, dit M. Power, et le Canada n'aura pas à le regretter".

TORONTO — "Faites à la province de Québec sa part et ni l'Ontario ni le reste du Canada n'auront à le regretter", a déclaré M. C.-G. Power, ministre des pensions et de l'hygiène, qui était l'hôte des étudiants de l'Université de Toronto, à l'occasion d'un débat intercollégial."

M. Power a expliqué qu'un nouveau mouvement nationaliste a pris naissance chez les jeunes Canadiens français et que le sentiment de race est plus fort chez eux qu'à n'importe quelle autre époque de l'histoire du Canada. Ce mouvement est essentiellement économique, a-t-il ajouté, et il est l'équivalent du nationalisme qui anime les jeunes de toutes les autres provinces du Canada.

M. Power a insisté sur le fait que les Canadiens français n'ont d'attaches qu'au Canada et qu'ils sont opposés à toute alliance avec des pays étrangers.

"Les jeunes Canadiens français en quête d'une situation, a déclaré M. Power en faisant la genèse du mouvement, se sont vite rendu compte que tous les postes stratégiques dans la province de Québec sont détenus par des hommes qui considèrent les Canadiens français comme des étrangers. Se rappelant que les Français avaient été les premiers à coloniser le Canada, ces jeunes ont considéré cet état de choses comme un affront et ils se sont unis en un groupe si puissant qu'ils ont failli renverser le gouvernement Taschereau à la dernière élection provinciale."

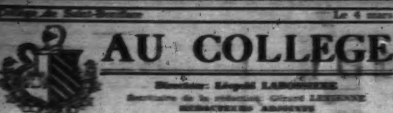
LE PAVILLON DU DOMINION SERA TRES ORIGINAL

Deux professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts préparent l'expositon de la presse catholique.

QUEBEC — Le Canada sera représenté à l'exposition de la presse catholique, qui sera tenue au Vatican au mois d'avril prochain. Le chanoine J.-A. Chamberland, directeur général de l'Action Sociale Catholique à Québec, a été chargé de l'organisation du pavillon canadien. Pour assurer le succès de sa tâche, il s'est assuré le concours de MM. Charles Maillard, directeur général de l'enseignement des Beaux Arts dans la province de Québec, et J.-R. Soucy, assistant directeur de l'école des Beaux Arts de Québec. Ces derniers ont obtenu de l'hon. M. David, l'autorisation de mettre les talents et les services de l'école des Beaux-Arts à la disposition du directeur général de l'Action Sociale Catholique, et c'est là que se fait en ce moment l'organisation du pavillon canadien pour cette exposition.

La présentation des oeuvres de presse catholique sera faite de façon très originale. Deux grandes cartes du Dominion, l'une représentant l'est, l'autre l'ouest, sont en voie d'exécution. Les 9 provinces et les 47 archidiocèses et diocèses catholiques du pays y sont indiqués. Chaque diocèse a une couleur différente et dans chacun on indique le nombre de journaux quotidiens, journaux hebdomadaires, revues, agences d'information et de publicité, services de radiodiffusion. Les 2 cartes ont 35 pieds de long et 17 pieds de haut.

Collège de Saint-Boniface — Le 4 mars



AU COLLEGE

Directeur: Léopold LABOSSIERE
Secrétaire de la rédaction: Gérard LETIENNE
RÉDACTEURS ADJOINTS
Cours universitaire—Cours de grammaire et de commerce
Pierre BRUNET — David ROY
IXe ANNEE — NUMERO 6

CHEFS

De tous les noms de chefs que l'histoire immortalise, il en est un qui [illegible]

[illegible]

Oui, [illegible]

Louis LETIENNE,
Philosophie II

A LA J.E.C.

Séance de janvier

[illegible]

Lecture spirituelle

Joseph Burley donne la lecture spirituelle. [illegible]

Patriotisme

Emile Pelletier nous donne ensuite une conférence sur le patriotisme.

[illegible]

Pour chaque peuple en particulier, le mot de patrie évoque un passé, une histoire. Pour nous, Manitobains, ce mot nous rappelle que l'Ouest canadien a connu, lui aussi, une brillante épopée, qu'il compte ses héros, ses explorateurs et ses valeureux pionniers.

Les Provencher et les Taché sont pour nous et pour nos frères de la vieille province des noms inoubliables. C'est la semence de leur dévouement et de leur apostolat qui a fait germer en nos coeurs la sublime vertu du patriotisme chrétien.

Louis Marin dans son appréciation, admire les fiers sentiments et la voix vibrante d'Emile Pelletier.

Rerum Novarum

Lucien Paquin couronne la séance par un travail sur l'encyclique "Rerum Novarum".

Cette encyclique traite la question des ouvriers. Elle fut publiée en 1891 par sa Sainteté Léon XIII.

D'une nécessité urgente il y a quarante-cinq ans, elle l'est encore davantage de nos jours, alors que la condition des ouvriers demeure une énigme pour les classes dirigeantes.

Il est très à propos qu'on en connaisse du moins les grandes lignes.

Les rapides progrès de l'industrie transformèrent les rapports des employés et des patrons; et cela trop souvent au détriment de l'ouvrier. Quelques patrons en viennent à considérer l'ouvrier comme un simple instrument, une machine dont on se sert pour s'enrichir. Cet esclavage des ouvriers soulève un bouillon de mécontentement et de révolte chez le peuple. Il faut un remède.

Le socialisme surgit et prétend, grâce à une égale répartition de biens entre les citoyens, rétablir le déséquilibre. Mais le socialisme est faux dans sa racine. Il est souverainement injuste. Il viole les droits légitimes des propriétaires et tend à bouleverser de fond en comble l'édifice social.

L'Eglise, elle, apporte [illegible]

[illegible]

Louis LETIENNE

J'AI UN CASQUE...

...et ce n'est pas tout le monde qui porte un casque comme le mien. Ça l'est trop bête.

Moi, je l'aime, ce casque. Il fait mal, je le sais, mais il est chaud. Ce n'est pas l'apparence qui réchauffe le plus. Je l'appelle mon casque d'esquimau. C'est qu'il est très chaud, recouvert d'une bonne fourrure noire. Quand j'en baisse les oreilles, il m'enveloppe presque entièrement la figure.

J'aime à me promener avec ce casque, à le montrer. Ceux qui rient et qui plaisantent, on voit bien qu'ils n'en ont jamais porté. Ça les amuse. On m'appelle "ramasseur de track," "gardien de nuit"; qu'est-ce que cela me fait, moi? Mon casque est confortable. J'y suis bien, je me sens "chez nous" là-dedans. Il n'y a rien de mieux que d'être "chez nous" pour avoir chaud, pas vrai?

Moi aussi, je m'amuse à voir des têtes couvertes seulement d'un petit chapeau. Au moindre vent, il est toujours prêt de sauter. Je le sais, j'en ai un. En tout on fait le frais avec un chapeau. Forcé d'y ajouter des cache-oreilles en laine, oeuvre d'une main habile et tendre, on s'en moque et on se chicane sur la couleur. Il y en a qui préfèrent les rouges, d'autres les noirs. C'est affaire de goût, hein? Mon casque aussi. On suit la mode aujourd'hui, même si on a l'air de lapins écartés. Pour garder le chapeau, on s'habille les oreilles, bien vite on s'habillera le nez. Moi, c'est le contraire, je porte un casque d'esquimau pour garder ma tête contre le froid. C'est permis, je pense bien. Encore une fois, affaire de goût et de tête.

Et, citoyens, riez ou ne riez pas, je porte mon casque.

Edouard FONTAINE,
Rhétorique

UNE GRAMMAIRE GRECQUE

Je suis née sous une bien mauvaise étoile. Vous ne connaissez pas mon histoire. Je vais vous la raconter. Qu'ils me sont doux les souvenirs de ma jeunesse! Petit arbrisseau de quelques pieds, je vivais au milieu de frères géants qui protégeaient mes jeunes ans des furies de l'aquilon. Au lieu de vilains caractères indéchiffrables, je portais de belles feuilles vertes. J'étais heureux, les années s'écoulèrent vite. Je grandis avec mes semblables. J'en vis mourir un grand nombre. Un jour, mon tour vint. Je connus la cruauté des hommes. Toutes les forces de ma jeunesse, qu'en fit-on? Que de souffrances! Je ne vivais plus. Je ne songeais qu'à me venger du genre humain. Quel triste sort fut le mien! Je fus coupé, haché, écrasé, réduit en bouillie. Humiliation! Et j'étais impuissant contre le destin.

Enfin, mes malheurs semblaient être finis. Très fier, je me vis beau papier blanc. Je vécus ensuite une série d'aventures plus intéressantes les unes que les autres et un jour je me trouvai sur le rayon d'une librairie: "grammaire grecque" était mon nom. Maintenant j'étais heureuse. Je tenais ma vengeance... Je me promenais beaucoup. Et à chaque arrêt je comptais mes victimes... Après de nombreux voyages je souffris de l'abandon. Je fus relégué plusieurs années dans un vieux collège. Un désespoir morne m'accablait. Enfin, après avoir rapporté ces longues années de froid et de poussière, des hommes démolirent ce vieux collège et le sort voulut que je tombe entre les mains d'un petit garçon qui me conserva précieusement. Il répara avec sollicitude mes pauvres feuilles déchirées.

Les années ont passé, le beau papier blanc est jauni. Je n'ai plus que des pensées de paix et d'amour. D'ailleurs, pourquoi faire le grincheux! Oh! n'ai-je pas ouvert à plusieurs les trésors de la sagesse et de la beauté antique?

Louis-Philippe CORBEIL,
Belles-Lettres.

Nos petites patries

AUBIGNY

Les premiers habitants de la paroisse actuelle d'Aubigny y arrivèrent il y a environ quarante ans. Ils s'attelèrent aussitôt à la besogne. La semaine, ils dépensaient leur énergie sur leurs terres, et le dimanche, ils allaient à la messe à Sainte-Agathe, à quelque dix milles de là. Les difficultés occasionnées par ces longs voyages, les dangers sans cesse renouvelés des traversées sur la Rouge, l'automne ou le printemps, au dégel ou bien à la prise des glaces, les vingt-deux familles résidentes, tout cet un faisceau de motifs qui poussèrent Mgr Langevin à ouvrir une nouvelle paroisse. Il le fit au mois de mars 1903, et la nouvelle de cette décision fut reçue au village avec joie.

Le patron de la paroisse fut S. [illegible]. On ajouta le nom d'Aubigny, en mémoire du frère Antoine, trappiste de la Trappe de Saint-Norbert, dans le monde le vicomte Jacques d'Aubigny.

Notre premier curé fut M. l'abbé Mathias Desrosiers, frais arrivé de l'Est. Son habile direction mena rapidement la paroisse à une relative prospérité. Ses premiers soins allèrent à construire une église et un presbytère. Des terres nouvelles furent ouvertes, et grâce à la fertilité du sol, bientôt les paroissiens purent jouir d'une vie moins modeste. Sans négliger jamais ses devoirs sacrés, le curé Desrosiers se fit cultivateur, pour donner l'exemple, et aussi pour augmenter les revenus de la paroisse. Son grand désir était de voir grandir sa paroisse. A son départ, en 1919, lorsque la décision de l'évêché l'envoya dans un poste plus important, Aubigny comptait plus de soixante familles. M. le curé Beaudry le remplaça.

Dès son arrivée, le nouveau pasteur se mit à la tâche. Quelque huit ans plus tard, Mgr Béliveau le nommait prêtre colonisateur dans la province de Québec et M. le curé Normandeau le remplaçait. Il n'y resta que peu d'années, et cependant conquit le coeur et l'estime de ses paroissiens. Puis, en 1928, il quittait Aubigny pour diriger la paroisse de Keewatin. M. le curé Beaudry revint dans son ancienne paroisse et reprit le harnais. En 1930, il demanda des Soeurs à Mgr Béliveau. Les religieuses arrivèrent en 1932, l'année après la construction du nouveau presbytère. On leur accorda l'ancien, comme demeure. En cette même année 1932, on commença à édifier la nouvelle église en brique. Elle fut bénie le 18 août de la même année.

Dans cette nouvelle église, en 1933, entouré de tous ses paroissiens, notre curé fêtait son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise; fête grandiose où à la grandeur du sacerdoce se joignait l'amour reconnaissant des paroissiens.

Voilà en quelques mots l'histoire d'Aubigny. Sise aux bords de la rivière Rouge, elle est bien jeune encore, notre paroisse, mais nous l'aimons bien, car c'est la petite patrie.

David ROY,
Versification

A méditer

LES FAUTES DE GRAMMAIRE

Bossuet au Dauphin, son élève

Ne croyez pas, monseigneur, qu'on vous reprenne si sévèrement pendant vos études, pour avoir simplement violé les règles de la grammaire en composant. Il est sans doute honteux à un prince, qui doit avoir de l'ordre en tout, de tomber en de telles fautes; mais nous regardons plus haut quand nous en sommes fâché; car nous ne blâmons pas tant la faute elle-même, que le défaut d'attention, qui en est la cause.

Ce défaut d'attention vous fait maintenant confondre l'ordre des paroles; mais si nous laissons vieillir cette mauvaise habitude, quand vous viendrez à manier non plus les paroles mais les choses mêmes, vous en troublerez tout l'ordre.

Vous parlez maintenant contre les lois de la grammaire; alors vous mépriserez les préceptes de la raison. Maintenant vous placez mal les paroles, alors vous placerez mal les choses; vous récompenserez au lieu de punir, vous punirez quand il faudra récompenser, enfin vous ferez tout sans ordre, si vous ne vous accoutumez dès votre enfance à tenir votre esprit attentif, à régler ses mouvements vagues et incertains, et à penser sérieusement en vous-même à ce que vous avez à faire.

LES MOINEAUX

"Dites ce que vous savez des moineaux"

Devoir français

—Quels sont ces oiseaux, grand-père?

—Ça, mon petit, ce sont des moineaux...

—Des moineaux? Ils sont tout petits...

—Ils sont tout petits en comparaison du mal qu'ils m'ont fait.

—Ils vous ont fait du mal? Je ne puis le croire, ils sont si petits et ils ont l'air si inoffensif!

—Oui, oui... ils sont tout de même la cause de mes rhumatismes.

—Eux! de toutes petites choses comme ça, donner des rhumatismes!

—Eh bien, voilà. Et l'aïeul, assis sur le perron, la pipe à la bouche, et jouissant de la fraîcheur apaisante et douce qu'apporte dans la campagne une belle soirée de mai, ajoute d'un ton grave: "Il y a bien sept ans de cela; toi, tu n'étais pas encore au monde, mon petit.

Après la journée, j'étais allé voir mon petit morceau de blé. Je le chérissais comme moi-même. Il promettait une bonne récolte. J'étais d'autant plus content que bien peu d'habitants avaient pu espérer avoir du blé marquis, cette année-là... Tous les soirs, j'allais voir comment poussait mon blé. Or, j'arrive au coin de la "pièce", et qu'est-ce que j'aperçois? Horreur: des douzaines de moineaux picoraient les épis qui commençaient déjà à jaunir. Indigné, je saisis des mottes de terre et dans ma fureur, j'essaye d'en tuer. Peine inutile! les effrontés s'envolent pour revenir aussitôt, presque au même endroit... J'étais encore au milieu du champ, quand une pluie fine et pas mal froide se met à tomber, une pluie qui semblait devoir durer jusqu'à la fin du monde. Je continue à chasser les moineaux... je rentre à la maison, mouillé comme un filet de pêche et de terribles frissons me couraient dans le dos. Le lendemain, j'avais un gros rhume et après cela, les rhumatismes se sont fait sentir. Et depuis ce temps-là, je n'ai pu travailler...

—Ah! les vilains moineaux!

—Oui, les vilains moineaux, répète le vieillard, en s'entourant d'un nuage de fumée.

—Pourquoi ne prenez-vous pas votre fusil pour tous les tuer?

—D'abord, parce qu'il y en a trop.

—Trop, dit l'enfant incrédule. (Il croit fermement que rien ne peut résister devant un fusil tel que celui de grand-père).

—A part ça, ils font du bien aussi...

—Du bien! des moineaux qui donnent les rhumatismes?...

—Ils ne les donnent pas à tout le monde. Et puis, cette année, si ton père ne les avait pas, sais-tu que les sauterelles auraient vite fait de détruire la récolte?

—Ils mangent des sauterelles? oh! alors...

—Mon petit, vois-tu: "Dieu fait bien ce qu'il fait". Il savait "qu'ils seraient "serviables" à quelque chose; et malgré mes rhumatismes, je le répète: "Dieu fait bien ce qu'il fait".

Télesphore ROBERT,
Méthode

LE VERGLAS

L'autre matin, en sortant de la maison, quelle ne fut pas ma surprise de voir le sol et les herbages couverts d'une magnifique couche de verglas. Quel spectacle! C'était vraiment splendide: toutes les plantes, parées de cette mince couche de glace, donnaient à la nature un air de joie et d'une beauté éblouissante. Puis, le soleil se jouait dans ces incalculables petites perles; il les faisait miroiter de mille teintes joyeuses et variées.

Je restai ravi devant les merveilles de la nature. Un petit bambin s'en allait à l'école, un sac sur le dos, alerte comme un papillon. Il trottait et il riait dans l'air vif du matin, réjoui lui aussi par ce paysage enchanteur. Et il pensait, sans doute, au plaisir qu'il aurait avec ses camarades, une fois rendu à l'école... il trottait de plus belle, la joie dans l'âme, la chanson aux lèvres.

A quelque cents pas plus loin, cheminaient deux vieilles commères, babillant à qui mieux mieux sur tout ce qui se passait dans les environs. Elles enjolivaient leurs histoires interminables de mille "on dit". Elles marchaient avec peine sur ce trottoir glissant comme une pelure de banane; et elles semblaient ne pas admirer ce phénomène si attrayant.

Passèrent ensuite toutes sortes de personnes, les unes affairées, les autres, quoique peu empressées, ne se souciaient pas de contempler la nature embellie

Et moi, jeune collégien, je restai rêveur devant ce spectacle. Je levai les yeux vers l'invisible auteur des beautés visibles, de ce verglas si étincelant.

Léopold VERREAULT,
Méthode

En Syntaxe

Deux des Quarante

Monsieur Maurice

Qui ça, Maurice? —Mais, Maurice Prendergast, un beau gros garçon que nous avons le bonheur d'avoir dans notre classe... Oui, je dis bien, on est content, car sa bonne humeur a su gagner une haute estime parmi nous. Il fréquente le collège depuis l'an dernier, et il est maintenant en Syntaxe. Il a de la tête, ce Maurice, et il pourrait arriver à une bien plus haute moyenne en classe, mais (on ne le dira pas trop fort) il est un peu tardigrade! D'après certaines expressions que j'ai entendues, il n'est pas plus travaillant qu'il n'a de cheveux sur la tête. Affaire de santé, peut-être!

Parfois, pendant l'étude, son esprit est transporté bien loin par certaines visions passagères. Là, dans une belle grande patinoire-amphithéâtre, il joue au gouret devant un très grand nombre de spectateurs et de spectatrices; ou bien encore il exécute quelques grands tours d'adresse dans les eaux attrayantes du Sherbrooke.

En dépit des apparences légères, notre Maurice est sérieux et il vise à quelque chose de grand... Peut-être suivra-t-il les pas paternels et fera-t-il un grand médecin. Comme le dit notre professeur d'algèbre, il ferait aussi "un bon Jésuite..." Ça, c'est son affaire.

Mais, ce qui est certain, c'est que s'il fait attention aux remarques fréquentes du professeur sur son compte, il deviendra un jour digne de son nom.

Hervé LAGACE

Un autre...

Un drôle de garçon. Il travaille bien, mais nerveux! En récitant, il dit tout ce qui lui passe par la tête. Au moment où le professeur l'interroge, il sort d'un rêve. En entendant son nom, il se lève d'un bond et regarde tous les visages comme pour savoir la question posée. D'autres fois, il entend bien la question mais il n'est pas certain de la réponse. Alors il se lève doucement, repousse sa chaise et risque quelques chose. S'il se trompe, il recommence en gesticulant pour montrer qu'il a déjà su quelque chose de sa leçon...

Bernard G. a toujours le mot pour rire, même en classe. Cela lui a déjà valu plus d'un pensum, qu'il a accueillis avec le plus beau sourire...

Félix CARRIERE

LE CHEF

...La définition classique de l'homme nous dit: l'homme est un animal raisonnable. La raison est un tout complexe; c'est l'ensemble des facultés nobles de l'homme, prérogative qui le distingue de la brute, qui le rend supérieur. Chacune de ces facultés supérieures dans un chef véritable doit être développée à sa plénitude.

Le vrai chef est très intelligent. D'un coup d'oeil, il saisit toutes les phases d'un problème, voit dans la mise en pratique d'une loi, d'un stratagème, ses avantages et ses désavantages, applique aux maux actuels un remède efficace et à toutes les difficultés, avec une logique sûre, apporte une solution toute simple.

Concevoir une idée est très méritoire, la mettre vigoureusement en pratique est le propre d'une chef. Son rôle exige surtout une volonté ferme. Une volonté ferme, solide, c'est quasi le tout d'un vrai chef: commander avec fermeté, fermeté que tempère un jugement exercé, et exige sans défaillances l'accomplissement de l'ordre donné.

Passons sous silence ces qualités d'ordre secondaire, conséquence logique de l'activité puissante des facultés maîtresses, qualités esentielles du vrai chef, et qui élèvent l'homme au rang de héros: courage, constance, bravoure...

Le vrai chef vaut par sa valeur personnelle. Son influence égale son prestige et son titre d'autorité. Prestige et autorité requièrent deux qualités essentielles: de saines idées philosophiques et l'intégrité de la vie.

De saines idées philosophiques, c'est-à-dire des connaissances certaines et définies, non pas uniquement sur les phénomènes physiques, mais sur toutes questions relatives aux problèmes métaphysiques, surtout celles concernant les devoirs d'état, la morale, la répercussion sur tout dans la vie, l'activité publique du vrai chef. Si de telles connaissances le rendent apte à comprendre toutes les questions sociales, elles déploient dans toute leur ampleur les forces actives de l'intelligence, elles gratifient l'homme d'un jugement assuré presque infaillible.

De telles idées, résultat d'une haute formation et d'une culture supérieure, influent aussi sur la vie privée du chef. Le chef donne le ton; tous les yeux sont tournés vers lui. Il peut s'imposer par la force et devenir un objet de haine; une vie intègre, sans reproche, fera de lui le modèle qu'une nation s'efforcera d'imiter, et qu'elle sera fière de se donner comme vrai chef.

Léopold LABOSSIERE
Philosophie II

LE MOIS

(par BRUNET, DAVID et Cie)

En classe

Les Philosophes travaillent. Gaby dit qu'il n'aime pas le laboratoire de physique: "Ça l'air trop fatigant." Mais quand s'en vient la composition, il bûche avec tout le monde. Nos chers aînés! Deux cents pages de Boutaric pour vendredi! Ils en ont une partie dans la tête et le reste sur le front. Le sourire de Louis en est presque figé.

En Rhétorique, on passe, paraît-il, par tous les sentiments violents. Tout le monde a eu mal au petit cou de Jacques, comme dirait Mme de Sévigné. Puis la classe devient momentanément silencieuse par l'indisposition de Georges qui s'alite et Maurice qui se tait. L'équipe des Lettres ayant failli être éliminée des finales de gouret, les figures s'angoissent. Heureusement on corrige la physionomie devant le photographe du conventum. M. Tissot perfectionnera cela... "O lundi effroyable et glorieux, quand, à la classe de grec, retentit tout à coup comme un coup de tonnerre cette étonnante nouvelle: François: 98! premier: François!"

Les Humanistes prennent un air fier parce que leur savant professeur a donné une savante causerie à l'Alliance française... Plusieurs absences: junioristes usés par le travail, Claude qui fait la paresse, Wilfrid L. qui fait de la grippe ou ses dents de sagesse. En Mathématiques, le P. Chicoine a une terrible extinction de voix, qui fait parler...

Les Versificateurs, dit-on, se soignent au grec. La semaine se termine en beauté, "week-end" attique. Vermander ressuscite à temps pour en profiter... Le temps passe vite, surtout en algèbre.

En Méthode, Delaquis prend des vacances, au grand scandale de tout le monde. D'autres junioristes l'imitent, tel Désauiniers qui prolonge son congé à l'hôpital; ce qui n'empêcha pas le P. Beaudoin de lui adresser, un beau matin, pour succès dans la dernière composition d'algèbre, de chaleureuses félicitations, que le banc de Lucien accepta en silence.

En Syntaxe, à force d'entendre parler, en histoire, de pestes et de fléaux antiques, quelques-uns se sentent faiblir. Les junioristes ne viennent pas tous... Il y aura peut-être épidémie de cerveaux fatigués. Mais, pour l'instant, le Père professeur ne semble pas craindre ce danger. D'ailleurs, comme repos intellectuel, on visite la Belgique en vues, guidé par le professeur.

Aux Eléments, on est sage comme toujours. Pas d'autres distractions que la visite d'un moineau entré sans admittatur et sa sortie énervée: "avis volitat in corridor!"—ou encore la contemplation du cou et du clou de Beaudin, qui augmentent de jour en jour. Pas de dissipation, pas de tours, sauf le tour d'ongle à Senez. Mais du travail, de la science. On conjugue tout, jusqu'à ego, egas, egat. Aussi on n'a pas le temps de collaborer à la "Liberté." D'ailleurs l'anthologie du mois dernier sur la Crèche, ça comptait bien pour deux mois. Dix-huit collaborateurs! Le directeur de "Au Collège" a eu peur qu'ils lui réclament chacun le cinq piastres rémunérateur.

Le Commerce est décimé par la maladie, qui n'est pas maligne heureusement. Goulet, Hogue, Leck et le frêle Couture paient le tribut. Le Jeune-Commerce reçoit des valentins de provenance soupçonnée. Roland Vadeboncoeur, affaibli par le carême, arrive en retard une fois... ou l'autre, malgré ses bottes de sept lieues. Georget constate une merveille de la sténographie: ça fait écrire plus vite.

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 4 MARS 1936 — NUMERO [illegible]

[illegible]

Louis VEUILLOT

LA LIBERTÉ

[illegible]

Saine Pédagogie Française

Tout le pays avait été invité à faire de la semaine dernière la *Semaine de l'Education.* A Saint-Boniface, nos deux grandes écoles en ont profité pour commémorer le vingtième anniversaire de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.* On ne pouvait souhaiter plus heureuse coïncidence.

Nos lecteurs trouveront dans cette même page le texte de la conférence prononcée à l'Institut Collégial Saint-Joseph par le R. P. Bourque, s.j. Nous les invitons à lire attentivement. C'est un simple exposé des principes de l'éducation française rationnelle. Ils sont basés sur la nature même du sujet à instruire, sur les saines méthodes de la pédagogie et sur l'expérience. Faute de s'y conformer, on s'expose à un échec certain.

Un Français et un Anglais diffèrent sensiblement dans leur tournure d'esprit, dans leur manière de sentir et de comprendre. Il est naturel, il est logique que les méthodes d'enseignement accusent des divergences chez les deux peuples, et elles sont faciles à discerner. Il ne s'agit pas de savoir si les unes sont supérieures aux autres. Elles sont simplement adaptées, dans chaque cas, à un génie particulier.

La seule méthode rationnelle pour former nos enfants sera donc la méthode française, qui s'attache par-dessus tout à apprendre à penser et accorde une grande place à l'étude de la langue maternelle.

Mais beaucoup se récrient: Est-ce pratique? Est-ce même possible dans ce pays?

L'utilitarisme en matière d'éducation donne de pauvres résultats. Il ne suffit pas à des petits Canadiens français d'avoir fréquenté l'école anglaise et de connaître passablement l'anglais pour devenir de parfaits Anglo-Saxons. Que d'exemples nous en avons sous les yeux! C'est en restant ce que nous sommes, et non pas en copiant les Anglo-Canadiens, que nous nous imposerons. En fait, la plupart des nôtres qui se distinguent dans la politique, les professions libérales, le commerce, l'industrie, ont reçu une formation française, — ce qui ne les empêche pas de se mesurer avec leurs rivaux de l'autre race.

Parmi ceux qui, dans un but d'utilité pratique, ont reçu une instruction à base anglaise, plusieurs regretteront par la suite leur connaissance insuffisante du français. On se plaint que peu de nos jeunes compatriotes du Manitoba réussissent à passer avec succès les examens qui leur ouvrent la porte du service civil. Ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que ces jeunes gens et jeunes filles semblent délaisser systématiquement l'examen bilingue — comme plus difficile — pour s'en tenir à l'examen anglais. A ce compte, les postes de fonctionnaires demandant l'usage des deux langues passeront bientôt à des Canadiens d'autre race plus studieux et plus ambitieux qui apprécient la valeur pratique du français au pays.

Oh! sans doute, la loi scolaire ne favorise guère une éducation rationnelle pour nos enfants. Le moule imposé par l'école publique va à l'encontre des principes de la pédagogie française. Mais les méthodes, les programmes et les horaires officiels ne sont pas tout. Une institutrice intelligente et dévouée, qui comprend son rôle de véritable éducatrice, saura toujours donner à sa classe une atmosphère française et mettre le français à la place d'honneur.

Donatien FREMONT

De-ci de-là

Pas de sécheresse pendant trois ans

Le R. P. Bernard-R. Hubbard, le savant géologue jésuite, explorateur des régions volcaniques de l'Alaska, en arrivant à Winnipeg, a prédit que les trois années à venir seront pluvieuses. Rien à craindre de la sécheresse. Le cycle astronomique de pluie et de sécheresse dure de 11 à 15 ans, a-t-il déclaré. Ce cycle se divise en période de pluie et période de sécheresse. La période de sécheresse a pris fin l'année dernière pour le continent nord-américain.

Le 16 avril 1935, le R. P. Hubbard, donnant une conférence à Omaha, Nebraska, alors qu'une tempête de poussière faisait rage à l'extérieur, prédit la fin de la sécheresse. Dix jours après, il tombait deux pouces de pluie et l'été dernier a été une saison très pluvieuse.

Echos d'un concert à la radio

On parle souvent d'entente cordiale, de rapprochement entre les deux grandes races. Voilà qu'un groupe d'élèves d'une école publique de Winnipeg est en train de resserrer de plus en plus les liens d'amitié qui unissent les Anglais et les Français au Canada.

Et comment cela? Par la chanson et le langage parlé. En effet, des élèves de l'école Lord Selkirk ont chanté en français leur admiration et leur amour de la langue française aux descendants des compagnons de La Vérendrye et de Mgr Provencher.

Vraiment, c'était un charme d'entendre chanter et parler du très bon français par des petits Anglais.

Ils ont reçu de nombreuses lettres de félicitations du Manitoba, de la Saskatchewan et également des télégrammes de Montréal, de Lévis et de Québec, tel celui-ci adressé à G. Brunet:

"Profondément touché. Magnifique programme. Chaleureuses félicitations vous et vos élèves. — Signé: B. Arsenault, président et directeur, Le Journal, Québec."

Une taxe impopulaire, mais qui rapporte

D'après un rapport soumis à la Chambre par l'hon. E.-A. McPherson, trésorier provincial, la taxe de 2 p.c. sur les salaires a rapporté à la province, l'an dernier, $1,674,[illegible], soit $[illegible] au-dessus des prévisions du gouvernement. Elle est l'une des trois grandes sources du revenu provincial, les deux autres étant la taxe sur la gazoline, $1,834,000, et les licences d'autos, $1,051,100.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le Cercle Molière

Le Droit (Charles Gauthier):

Le Cercle Molière de Winnipeg est bien connu des Canadiens français de la capitale. Ils se rappellent qu'il y a deux ans ce cercle dramatique avait été non seulement victorieux du concours d'élimination de Winnipeg, mais s'était classé, au festival dramatique d'Ottawa, le premier de tous les groupes de langue française du Dominion. Ils avaient interprété alors un acte de "Blanchette" d'Eugène Brieux. Cette année encore, le Cercle Molière aura l'honneur de représenter le Manitoba au prochain festival dramatique. Son excellente interprétation des "Soeurs Guédonec" de Jean-Jacques Bernard, le 22 février, à Winnipeg, lui a valu l'honneur de déclasser ses neuf concurrents, dont huit étaient de langue anglaise et un de langue française. "Ce fut la perfection du commencement à la fin," a déclaré M. Wade, juge du concours. La capitale aura donc de nouveau le plaisir de recevoir M. Arthur Boutal et sa troupe. Nos sincères félicitations à ces compatriotes qui portent si haut l'amour et le culte de la langue française dans une province où cette langue est officiellement proscrite de l'école.

x x x

La Presse (Montréal):

Le Cercle Molière, de Winnipeg, s'est fait beaucoup d'honneur en décrochant le privilège de représenter le Manitoba cette année au Festival dramatique d'Ottawa, un honneur dont sont particulièrement fiers tous les Canadiens français du Canada. Ce ne sont pas les concurrents qui manquaient: le Cercle Molière a dû établir ses preuves contre neuf autres groupes, huit de langue anglaise et un de langue française. Rappelons que le Cercle s'est classé premier de tous les groupes de langue française à Ottawa, au festival dramatique d'il y a deux ans. Et ce n'est pas un mince éloge que lui a décerné cette année le juge du concours, M. Wade, en qualifiant le jeu des acteurs: "Ce fut la perfection du commencement à la fin."

PARIS. — La Chambre des députés a adopté, à l'unanimité, une loi qui permet aux tribunaux d'accorder aux cultivateurs qui le méritent un moratoire d'une année, pour le paiement de leurs dettes.

ON A PARLÉ FRANÇAIS AUSSI A LA CHAMBRE DE L'ALBERTA

M. J.-W. Beaudry, député crédit-socialiste de Saint-Paul, rend hommage dans leur langue aux pionniers et missionnaires français — Il cite aussi les encycliques de Sa Sainteté Pie XI.

A la Chambre provinciale du Manitoba, deux députés ont parlé en français dans les premiers jours de la session, comme la "Liberté" le relatait dans son dernier numéro. Le fait n'est pas sans précédent au Manitoba; mais il se produisait en même temps dans l'Alberta — et pour la première fois dans cette province. C'est à M. J.-W. Beaudry, député [illegible]

[illegible]

... tie de son discours, a parlé sur trois points du discours du trône. Les conditions économiques tragiques dans lesquelles se trouve actuellement la société; une reconstruction sociale basée sur de nouvelles conceptions des droits humains à base de plus de justice sociale; enfin l'établissement d'un système économique à [illegible] leur des principes du crédit social.

Les Encycliques

[illegible]

Alliance Française

Autour de l'Ethiopie

Le R. P. Samson, S.J., professeur au Collège de Saint-Boniface, qui était le conférencier à la dernière soirée de l'Alliance Française, avait choisi comme sujet: "Les Eglises orientales et leurs rapports avec l'Ethiopie." Sujet de grande actualité et fait pour plaire. Tout le monde cherche à se renseigner sur ce pays mystérieux qui occupe une si grande place dans les événements actuels et sur qui les informations de la presse sont si contradictoires. Avec le R. P. Samson, on est assuré d'une documentation de première main et d'une stricte impartialité.

Les Eglises orientales comprennent six rites principaux: bizantin, arménien, syrien, chaldéen, copte et maronite. Ces divisions ne reposent pas sur des divergences de doctrines, mais uniquement sur des rivalités de [illegible]

[illegible]

L'Ecole canadienne-française au Manitoba

[illegible]

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

S. Excellence Mgr Yelle dira la messe dimanche prochain, à sept heures et demie, et prêchera. Cette messe sera celle des jeunes filles de la paroisse. Les demoiselles qui y assisteront seront invitées à répondre à la Messe en latin et à alterner à [illegible] avec le célébrant. Cette forme de messe "dialoguée" est une innovation à Saint-Boniface, bien que la chose se pratique en bien des endroits.

Mois de Saint Joseph

Durant le mois de mars, les prières à Saint Joseph auront lieu immédiatement après la messe de sept heures et demie, les jours où il n'y a pas d'exercice le soir. [illegible] jeudis et samedis [illegible], ces prières se diront lors des exercices du soir.

Neuvaine de Grâces

La neuvaine dite "de grâces" en l'honneur de Saint François-Xavier a lieu du 4 au 12 mars.

Quatre-Temps

Cette semaine ont lieu les Quatre-Temps, mercredi, vendredi et samedi.

Le vingtième anniversaire de l'Association d'Education à l'Ecole Provencher

Mardi, le 25 février, c'était fête à l'école Provencher. On y célébrait le 20e anniversaire de la fondation de notre grande société de résistance, l'Association d'Education.

A 3 heures de l'après-midi, les élèves de langue française remplissaient la vaste salle des séances.

Un programme de chansons canadiennes fut exécuté avec entrain par les élèves des 6e et 8e grades.

Le directeur, le R. F. Bruin, dans un bref discours, rappela aux élèves le but de la fête: commémorer la fondation de l'Association fondée il y a vingt-cinq ans pour conserver à l'école son caractère catholique et français. Il énuméra les oeuvres accomplies par l'Association et exhorta les enfants à verser généreusement leurs offrandes à l'oeuvre du sou de l'écolier, afin d'aider d'une manière pratique au soutien de la Société qui leur facilite l'étude de leur langue maternelle.

M. Henri Lacerte, président général, fut longuement applaudi quand il se leva pour faire connaître à ses jeunes auditeurs l'oeuvre de l'Association. M. le président fit l'histoire de la Société qu'il dirige depuis douze ans. Il signala surtout les sacrifices qu'exige le soutien d'une telle oeuvre,—sacrifices que les Canadiens français ont acceptés avec fierté, heureux qu'ils sont de procurer à leurs enfants une formation religieuse et française. De plus, il rappela aux enfants qu'ils doivent seconder l'Association, l'aider, l'appuyer et accomplissant pleinement leurs devoirs d'écoliers catholiques et français,—parler français avec fierté, étudier le français avec ardeur et avec amour, se souvenant que pour eux, garder leur langue, c'est garder leur foi.

Les élèves étaient tout heureux et honorés d'entendre la voix de Son Excellence Mgr Yelle. Mgr le coadjuteur loue l'oeuvre de l'Association; il insiste tout particulièrement sur le travail fécond exécuté au cours des derniers vingt ans. Il fait un devoir aux enfants de respecter leur langue maternelle, de la parler fièrement, de l'étudier, non à la façon d'une matière ordinaire, mais avec un soin tout particulier, disant que c'est, pour eux, prouver à leurs parents leur gratitude que de conserver jalousement la langue des ancêtres. De plus, dans les milieux où vivent les enfants, et où ils vivront plus tard, garder la langue, c'est un moyen de conserver leur attachement à l'Eglise et à ses chefs.

Assistaient à cette fête: S. E. Mgr Yelle, le R. P. Bourque, S.J., M. l'abbé Lévêque, M. Henri Lacerte, M. William Raymond, président du cercle paroissial de l'Association, M. S.-J. Dussault et M. Louis Bétournay.

Assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste

Il faudrait remonter aux époques les plus décisives de notre histoire de l'Ouest, pour retrouver une assemblée aussi nombreuse, aussi représentative et aussi enthousiaste que celle tenue à l'école Provencher, dimanche dernier.

Son Excellence Mgr Yelle rehaussait de sa présence cette importante assemblée et en tira en termes choisis les conclusions pratiques. Mgr Jubinville, curé de la cathédrale, le R. P. Jubinville, O.M.I., curé du Sacré-Coeur, et un groupe important de cette paroisse étaient présents, ainsi que des représentants de toutes nos organisations, et de nos sociétés féminines.

Les principaux rapports furent présentés par M. Emile Couture, le Dr Collin, M. Louis-Philippe Gagnon.

Des félicitations furent adressées à M. Gédias Brunet pour sa dernière présentation française à la radio, et au Cercle Molière pour son succès au festival dramatique du Manitoba.

Le français dans les chemins de fer

Cela existe-t-il? Voyons un peu.

Dans nos grandes stations de Winnipeg du C.P.R. et du C.N.R., pouvons-nous acheter un billet ou demander une information dans notre langue?

Dans les bureaux de bagages, de télégraphes, de réclamations, ou de petite ou grande vitesse, pouvons-nous seulement parler français et avoir la chance d'être compris?

Dans les importants bureaux administratifs de ces grandes compagnies, combien avons-nous d'employés de notre langue?

Combien avons-nous de conducteurs de train, de serre-frein, d'hommes d'équipes? Comme chefs de gares dans nos paroisses rurales, souvent en majorité de langue française, n'avons-nous pas des agents unilingues?

Dans les grands ateliers de ces compagnies, combien avons-nous de chefs de bureaux, de contremaîtres? Le nombre d'ouvriers et d'apprentis de notre langue est-il en proportion avec ce que nous pourrions avoir?

Sur les trains, dans le service de la poste qui dépend du gouvernement fédéral, combien avons-nous d'employés de langue française? Il y a vingt ans, nous avions là une bonne vingtaine d'employés; aujourd'hui, il nous en reste deux, tout juste de quoi sauver l'honneur. Cet exemple montre le point où nous en sommes arrivés dans les chemins de fer. Et cependant, nous sommes une fraction importante de la population et nous fournissons notre part de contribution financière à ces chemins de fer.

Ne faut-il quelque chose pour remédier à cette fâcheuse situation, et s'il ne se fait rien, qu'y a-t-il à faire?

Ce sont ces importantes questions qui seront discutées à la prochaine assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste. Qu'on se le dise et qu'on vienne nombreux à ces assemblées qui sont ouvertes à tous. Si réellement nous voulons survivre et accorder à nos enfants les positions dont ils ont besoin pour assurer leur avenir, n'est-il pas grand temps d'agir?

A l'hôtel de ville

A la dernière séance du Conseil, M. J.-A. Marion, président de la Commission Scolaire de Saint-Boniface, a demandé à la ville une partie de l'ancien terrain du Collège face à la rue de la Cathédrale, afin de servir de terrain de jeux aux enfants de l'école Provencher. Outre les 700 garçons, l'école Provencher a aussi six classes de filles et depuis longtemps le terrain de jeux est bien insuffisant et sans espoir d'agrandissement. Depuis déjà 20 ans, cette partie du terrain du Collège servait de terrain de jeux aux enfants de l'école Provencher.

La ville étant en pourparlers pour le transport de l'ancien terrain du Collège à la commission des parcs, le moment semble propice, dit M. Marion pour que la Commission Scolaire et la ville arrivent à une entente pour donner aux nombreux enfants de l'école Provencher le terrain de jeux dont ils ont besoin.

La demande de M. Marion fut entendue avec attention par le conseil et renvoyée au comité de propriété qui fera rapport.

Sur motion des échevins Pirotton et Hansford, le conseil vota de sincères félicitations au Cercle Molière pour son succès au festival dramatique du Manitoba.

Décédé



M. Antonio Béliveau, dont les funérailles ont eu lieu vendredi à la cathédrale de St-Boniface.

Feu Antonio Béliveau

Après une longue et douloureuse maladie supportée avec une grande résignation, est décédé M. Antonio Béliveau, mercredi matin, le 26 février, à Saint-Boniface.

Le défunt, qui était âgé de 52 ans, avait fait ses études au Collège de Saint-Boniface et à l'Université d'Ottawa. Plus tard il dirigea pendant de nombreuses années à Winnipeg la maison bien connue Fashion Craft. Il était Chevalier de Colomb.

Fils de M. Hormisdas Béliveau ancien maire de Saint-Boniface, un fils et une fille lui survivent, Louis et Antoinette. Il était le frère du R. P. Béliveau, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface et de Mme Arthur Prud'homme, neveu de S. E. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et de la Rév. Soeur St-Antonin, des Soeurs Grises. Il était aussi le beau-frère de S. E. Mgr Prud'homme, de Prince-Albert. Les restes mortels furent exposés chez Mme Arthur Prud'homme.

D'imposantes funérailles eurent lieu dans la cathédrale vendredi matin. Le R. P. Béliveau, S.J., ayant comme diacre et sous-diacre le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., et M. l'abbé Décosse, chanta le service.

Dans le sanctuaire on remarquait Leurs Exc. Nosseigneurs Béliveau et Yelle, Mgr Jubinville, les RR. PP. Faure, S.J., Hardy, S.J., Sabourin, S.J., les abbés Bellavance, d'Eschambault, A. Brunet, L.-P. Brunet et Fortin.

Parmi l'assistance, il y avait son Honneur le maire Barefoot, l'hon P.-A. Talbot.

Les porteurs étaient: Le juge L.-P. Roy, le magistrat Henri Lacerte, MM. Noël Bernier, Ernest Gagnon, A. Lemay, Wm. Raymond.

L'inhumation eut lieu dans le terrain de la famille, cimetière de la cathédrale.

La "Liberté" prie la famille Béliveau d'agréer ses bien vives sympathies.

Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré

On annonce de sources autorisées que l'on prépare un grand pèlerinage des provinces de l'Ouest à Ste-Anne de Beaupré. Ce pèlerinage sera organisé par le Pacifique Canadien et aura lieu vers la fin de mai. Les pèlerins seront recrutés par tout l'Ouest canadien et on leur fera des taux extrêmement avantageux. Ils seront reçus à Sainte-Anne avec un éclat tout particulier. L'Agence d'Eschambault de notre ville organisera ce pèlerinage qui se fait avec les encouragements des deux Archevêques de Winnipeg et de Saint-Boniface. Les organisateurs ont obtenu de Son Excellence Mgr Yelle qu'un prêtre fut placé à la tête de ce pèlerinage. Ce sera M. l'abbé d'Eschambault, chancelier du diocèse. On pourra obtenir des informations complémentaires en s'adressant à la Maison d'Eschambault, Saint-Boniface.

Mort de Mme Marie Lévêque

Mme Marie Lévêque, épouse de Thomas Lévêque, est décédée la semaine dernière à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 70 ans. La défunte était bien connue dans Saint-Boniface, où elle a résidé durant de longues années. Elle demeurait depuis ces derniers temps chez M. Gérard Houde, 518, rue de la Morénie.

Mme Lévêque (née Lavoie) avait de nombreux amis dans Saint-Boniface et laisse la réputation d'une femme de bien, d'une charité toujours aimable. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale. M. l'abbé E. Lévêque, vicaire à la cathédrale et neveu de la défunte, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Brunet et Blais. Les Dames de Sainte-Anne étaient présentes en corps et ont accompagné les restes mortels de la défunte. Mme Lévêque avait rendu bien des services à la Congrégation des Dames de Sainte-Anne dont elle a été un des piliers.

Roméo et Juliette

Sait-on que la Société Gounod montera le célèbre opéra de Gounod au Walker après Pâques? Déjà, depuis plusieurs semaines, M. Benoist, notre incomparable maestro, est à faire pratiquer un groupe de jeunes gens et jeunes filles, en vue de cette représentation qui prendra les proportions d'un événement artistique. Ceux qui ont assisté à Mireille, l'an dernier, savent ce qu'on est en droit d'attendre de ces artistes conduits par une main aussi experte que M. Benoist. Notre compatriote a guidé ses musiciens dernièrement dans la partition musicale de Peer Gynt de Grieg et son exécution lui a attiré des remarques très flatteuses de la part des connaisseurs. A l'occasion de Roméo et Juliette, il y aura d'agréables surprises, dont nous reparlerons.

Mort de Mme Grondines

Mme L.-L. Grondines, mère de M. L.-P. Grondines, de notre ville, est décédée la semaine dernière à l'âge de 71 ans. Mme Grondines était venue demeurer avec son fils il y a un mois environ. Elle est décédée subitement à la demeure que M. Grondines lui avait aménagée, rue Lansdowne.

La défunte laisse trois enfants: M. L.-P. Grondines, gérant de banque; Thérèse (Mme Leslie), de Régina, et Yvette, qui demeurait avec sa mère; une nièce, Mme Carroll, de la rue Lenore. Mme Grondines était née Ducharme. Elle était cousine du colonel Ducharme, autrefois de notre ville.

La défunte laisse la réputation d'une femme charitable, d'un coeur sans pareil. Elle ajoutait à ces dons naturels qui la rendaient cher à tous ceux qui l'ont approchée d'autres qualités acquises. Elle était très cultivée musicienne, peintre et d'un esprit ouvert à toutes les questions. Sa disparition laisse un grand vide dans la vie de ses enfants. Nous prions M. Grondines d'accepter nos sincères sympathies.

Les funérailles ont eu lieu à Sedley, Sask., où Mme Grondines a passé les dernières années de sa vie.

Club de raquettes "Le Voyageur"

Nous devons un sincère remerciement au Club Sportif du Sacré-Coeur, de Winnipeg, pour la magnifique soirée du 24 février dont nous avons tous joui et qui restera longtemps gravée dans notre mémoire. Le bon accueil que nous firent les RR. PP. Jubinville et Dussault et les membres du Club nous mit tout de suite à l'aise et comme chez nous. Après une bonne et longue marche, un excellent goûter nous fut servi, lequel fut engouffré avec entrain!

Nous sommes d'accord avec le R. P. Dussault: les jeunes du Sacré-Coeur et de Saint-Boniface devraient se visiter et s'amuser plus souvent ensemble.

Notre président, M. David Joyal, remercia au nom du Club "Le Voyageur", le R. P. Dussault de ses aimables paroles de bienvenue, ainsi que le Club Sportif, et les assura que "Le Voyageur" avait été empressé de répondre à cette chaleureuse invitation. "Les Voyageurs", sous la direction du capitaine Adhémar Germain, se surpassèrent dans l'initiation des membres du Club Sportif du Sacré-Coeur, et quelques initiés s'en souviendront longtemps... Enfin, bien à regret, il fallut se séparer, et inutile de dire que tous les membres du Club "Le Voyageur" revinrent à Saint-Boniface enchantés de leur soirée.

Nous devons aussi un remerciement à M. Osborne Taylor qui nous trouva un local pour la sortie de "surprise" du 20 février. La marche d'au-delà de six milles taxa un peu les jambes de nos plus vieux...

N'oubliez pas que, durant le Carême, les sorties ont lieu le jeudi.

J.-A. PAINCHAUD,
Secrétaire

PETITES NOTES

Un groupe de jeunes amies se rassemblait dimanche dernier à la résidence de M. et Mme Albert Bouvier, rue de la Morénie, à l'occasion du onzième anniversaire de naissance de leur fillette, Stella.

De jolies cadeaux lui furent présentés. Un délicieux goûter fut servi par Mlles Charlotte Tremblay et Lucile Boily.

Etaient présentes: Mlles C. Legault, L. Lacerte, M. Beaudry, D. Vyverman, J. Laurendeau, C. Tremblay, Y. Pambrun, G. Larivière, M. Pelletier, L. Boily et Alice Peloquin.

x x x

Mlle Emilienne Bazin est retournée à Toronto après avoir passé quelques semaines l'invitée de M. et Mme Edmond Verstraete, rue Notre-Dame.

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

Protestation

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de protester ouvertement contre l'action du Conseil de ville de Saint-Boniface, particulièrement des deux échevins du quartier trois, en refusant de se soumettre au désir exprimé formellement par les électeurs.

Je n'ai pas l'intention de discuter le pour et le contre de ce changement offert dans le questionnaire, mais seulement de démontrer que le changement dans la division, ainsi que la représentation proportionnelle, ont été approuvés après deux assemblées organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste, ainsi qu'à une assemblée d'un comité dont faisaient partie les deux échevins du quartier trois, qui ont refusé de se rendre au désir d'une majorité de 500 électeurs.

Je ne puis exprimer toute mon indignation d'une telle conduite et je crois qu'il est de notre devoir de protester ouvertement.

Votre tout dévoué,
Ant. LANTHIER

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B.—1: Nos réunions pendant le carême ont lieu les jeudis qui suivent les mercredis habituels; donc, jeudi, 5 mars; jeudi 19 mars (novices); jeudi 2 avril, avec prise d'habit ou vêture. Et que les plus fervents aient soin d'amener l'un ou l'autre digne postulant en vue de cette vêture.

2: La bibliothèque va s'ouvrir, la demi-heure avant la réunion du 5 mars. Qu'on en fasse un large usage afin de s'imprégner de l'esprit de S. François: le contre-pied de l'esprit du monde.

3: Outre M. Arthur Roy et Mme Savoie, on recommande aussi aux prières des Tertiaires, M. Léon Lepage, décédé le 23 mars à l'hôpital de la Miséricorde, à Winnipeg. Une messe sera chantée à la cathédrale pour chacun.

• • •

La semaine passée nous avons parlé des bals immoraux, lesquels, étant défendus de par leur nature, ne sont pas signalés dans la Règle. Celle-ci, en effet, ne parle que des bals dangereux.

I—Des bals dangereux

"Les bals, en leur substance, dit S. François de Sales, ne sont nullement choses mauvaises, mais indifférentes, pouvant être bien ou mal exercés. Mais toujours, néanmoins, ces choses-là sont dangereuses... Selon l'ordinaire façon avec laquelle cet exercice se fait, il est fort penchant et incliné vers le mal et par conséquent plein de danger et de péril." Si le pieux Docteur parlait ainsi des danses assez inoffensives de son époque, que dirait-il des danses admises par une société déchristianisée et peu scrupuleuse? De sa doctrine, il faut retenir que le bal, à cause "de l'ordinaire façon avec laquelle il se fait" est un exercice plein de péril. Faut-il en conclure que tout bal soit défendu au Tertiaire? Non, il y a danger et danger.

II—On doit les fuir

En employant le mot de dangereux, le législateur a voulu établir une distinction entre les bals dangereux de leur nature et ceux qui ne le sont point par eux-mêmes; autrement on ne verrait pas le pourquoi de ce qualificatif. Il laisse supposer que si l'on doit fuir les premiers, on n'est pas tenu de la même manière de fuir les seconds. Ici, le texte vise évidemment les occasions prochaines, et presque inévitables de péché, contre lesquelles le chrétien doit se prémunir, s'il ne veut pas, en s'exposant, commettre déjà une faute grave. "Celui qui aime le danger, périra dans le danger," est-il écrit. Les bals considérés comme dangereux sont tous ceux qui, sans être immoraux, portent davantage au péché, à cause de leur liberté d'allure. Pour ceux-là, d'après la Constitution de Léon XIII, les Tertiaires devront les fuir avec la plus grande vigilance.

Et puis, de combien de vies n'ont-ils pas détruit le bonheur, tant des enfants que des parents? Quelle différence entre plaisir des sens et joie de l'âme, entre apparence et vérité? Le bonheur est dans le témoignage d'une bonne conscience; et il s'en va par la porte des plaisirs impurs. Vivons heureux!

Page Féminine

Directrice, MERE-GRAND

LE CARÊME

Sommes-nous obligés de nous mortifier

Tous, nous devons faire pénitence par la mortification, pour la bonne raison bien suffisante que nous avons tous péché et que nous péchons encore.

C'est pour nous rappeler à tous cette grande vérité que l'Eglise a institué le Carême. Et si de nos jours Elle se montre très condescendante pour nos faiblesses, Elle n'a cependant pas aboli le Carême. Et même si Elle le faisait un jour, Elle ne supprimerait pas pour cela le devoir primordial qui en est la base. Elle affirmerait ce devoir sous une autre forme. Nous ne sommes donc pas d'un autre âge, lorsque nous invitons nos familles à se pénétrer de la pratique et de l'esprit de la pénitence, à l'occasion du Carême.

Où donc cette vertu sera-t-elle en honneur, dans le monde, si elle ne l'est pas dans ces foyers de choix qui font profession de reconnaître la Royauté du Coeur de Jésus par l'observance de ses lois? Car il s'agit bien ici d'une loi très explicite du Roi de votre sanctuaire familial. S'il compte sur quelqu'un, c'est sur vous qu'il compte. Outre votre besoin per- [illegible]

[illegible]

... vous n'auriez jamais soupçonnée.

Il serait facile de prolonger encore cette énumération. D'après les Saints Pères, ce que nous soustrayons à notre plaisir par la mortification, doit profiter au prochain. Si [illegible]

[illegible]

—(Règne Social du Sacré-Coeur).

Factionnaires

[illegible]

—Bon. Et c'est défendu de quitter la faction. Gare à celui qui bougera!

Personne n'a bronché jusqu'au dîner, c'était trop amusant.

MARTEL

—(La Maison).

RECETTES

pour le Carême

Potage aux fèves

2 tasses de fèves
6 tasses d'eau
1 oignon
3 tranches de lard
Lait
Sel et poivre.

Faire tremper les fèves pendant toute la nuit. Le lendemain matin les faire bouillir dans l'eau. Quand elles commencent à amollir, ajouter le lard salé, l'oignon et les assaisonnements. Cuire en purée, et passer à travers un tamis. Ajouter du lait pour obtenir une bonne crème. Servir.

Macaroni Italien

1 paquet de macaroni
2 tasses de tomates
4 clous de girofles
1 c. à table de beurre
4 c. à table d'huile d'olive
½ gousse d'ail
Sel et poivre

Faire cuire le macaroni à l'eau bouillante salée à laquelle vous ajoutez une cuillerée à table de beurre. Chauffer l'huile d'olive, y frire l'ail, joindre le macaroni, les assaisonnements et les tomates passées. Faire mijoter sur le feu pendant 5 à 10 minutes. Servir très chaud.

Flan à l'orange et au citron

Prenez trois oranges et un citron et demi, passez le jus au tamis. Faites dissoudre trois quarts d'once de gélatine que vous joignez au jus des fruits après l'avoir passé à l'étamine. Sucrez à volonté et ajoutez trois jaunes d'oeufs et un blanc battu en neige. [illegible]

Rhumatisme musculaire

Quand quelqu'un souffre de rhumatisme musculaire, il ne peut trouver mieux que de se faire frotter avec l'Huile Electrique du Dr Thomas. Que le frottement soit vif et se continue jusqu'au soulagement. Il y a plus de vertu dans une bouteille de cette huile qu'on ne l'imagine.

LE POISSON

Le poisson contient la même valeur nutritive que la viande, à un prix beaucoup plus bas, et donne une nourriture qui, non seulement est délicieuse, mais est aussi de digestion facile.

Le poisson blanc, la morue, le halibut, la merue, le flétan, le carrelet, l'éperlan, la perche, le brochet, le poisson-blanc appartiennent à la classe des poissons à chair blanche.

Le saumon, l'alose, la truite des lacs, le merlan et le hareng appartiennent à la classe des poissons à chair rouge.

Comme le poisson à chair blanche est considéré plus facile à digérer que celui à chair rouge, il doit être choisi de préférence pour les invalides, les convalescents ou ceux qui ont une pauvre digestion.

Comment choisir le poisson frais

Choisissez un poisson dont les yeux et les ouïes sont clairs, les écailles brillantes, la chair ferme, et qui n'ait aucune mauvaise odeur.

Comment nettoyer le poisson

Enlevez les écailles passant un couteau sur le poisson et râclant de la queue à la tête.

Essuyez le poisson intérieurement avec un linge trempé dans l'eau froide salée d'abord et ensuite avec un linge sec et propre mis à part pour cet usage. La tête et la queue [illegible]

[illegible]

Oeuvre des Malades

Chers malades,

[illegible]

Abbé FRECHETTE

(Le Messager de St-Michel).

Joyeuse Fête

[illegible]

KIPILI

Une histoire pour les grands et les petits

Kipili est le nom d'un jeune esclave libéré que les bords du Nyassa ont vu naître, et que les missionnaires de Notre-Dame de Kipila ont vu grandir en âge, en science et en sagesse. [illegible]

[illegible]

Mgr. GUILLEME, Père Blanc

(Les Missions Franciscaines).

Le Coin des Jeunes

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

[illegible]

Thérèse SAURETTE,
[illegible]

[illegible]

Eugène CHARTRAND,
Grade V

[illegible]

Thérèse [illegible]
Grade V

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

LORETTE

Fin de février

Trois Lorettains sont allés subir des opérations à l'hôpital dans le cours du mois, et sont revenus bien guéris: Jules Trudeau, Valence Arpin et Mme Victor Dufresne.

• • •

Léopold Dufresne a été victime d'un accident de voiture. Il s'est rompu une jambe en deux endroits. La jambe dans le plâtre, il attend chez lui sa guérison.

• • •

L'agronome du district, M. Lafrance, était à Lorette les deux derniers jours du mois, organisant les clubs de jeunes agriculteurs. Il paraît très satisfait, et tout fait espérer que chaque club sera composé de plusieurs membres.

• • •

Dimanche le 23 février, plusieurs paroissiens sont venus veiller au presbytère pour souhaiter bonne fête à M. le Curé.

• • •

En dépit du froid, nous avons un signe avant-coureur du printemps; M. Joseph (Canada) Vandal est revenu dans sa petite maison, après avoir passé le plus dur de la saison à l'Hospice Taché.

Naissances

Marie-Georgette-Jeannine, enfant de M. et Mme Delphis Jeanson, née et baptisée le treize du mois. Parrain et Marraine, ses oncle et tante paternels, Alphonse et Mme Nolin.

Baptisé le neuf, Aimé-François-Clément, enfant de M. et Mme Alexandre Arnauld. Parrain et marraine, Clément Arnould et Aurise Guilbault.

Nouveau commissaire d'école

A la suite de la démission de M. R. Arpin comme commissaire d'école pour l'arrondissement du village, M. Armand Marcoux a été élu pour le remplacer.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

St-Jean-Baptiste rencontrera l'équipe de hockey de Hallock pour le trophée Shea; les joutes seront de trois dans cinq, comme suit:

Hallock à St-Jean-Baptiste, mardi 3 mars.

St-Jean-Baptiste à Hallock, jeudi 5 mars.

Hallock à St-Jean-Baptiste, samedi, 7 mars.

St-Jean-Baptiste à Hallock, mardi 10 mars.

Si une cinquième partie est nécessaire, la date en sera donnée plus tard.

SAINT-CHARLES

La famille Paillé remercie très sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper.

HAYWOOD

Le 23 au soir, nous avons eu une belle partie de cartes qui a remporté un franc succès! Seize tables bien garnies, où fusaient continuellement de joyeux éclats de rire, mettaient une note de jeunesse dans la salle. L'assistance était assez nombreuse en dépit des mauvais chemins qu'un vent, soufflant en tempête, avaient comblés. Un programme très varié fut en tous points réussi.

Notons que MM. L. Lecoq et G. Desrochers, ce dernier de Mariapolis, exécutèrent des duos,—l'un sur sa guitare et l'autre sur son violon,—des plus enlevants. Des rappels successifs et prolongés, forcèrent nos deux virtuoses à reparaître souvent sur la scène. C'est vous dire, en deux mots, qu'il y avait des "encore!" et "encore! !" qui en disent long!

Nous sommes heureux de féliciter Mlle Alphonsine Cool, institutrice, à Haywood, du beau talent d'organisation qu'elle a montré en cette circonstance. Une petite troupe de "troubadours", qu'elle dirigeait chanta avec brio: "Jonas dans la baleine".

Une désopilante comédie nous fut donnée par MM. L. de Rocquigny, J. Hébert et Louis Gadin. Tous furent applaudis comme ils le méritaient, et ce n'est pas peu dire!

Les heureux gagnants aux cartes furent, pour les premiers prix: M. Paul Bernard et Mlle Baptistine Balez; prix de consolation, M. Jean Picton et Mlle Adèle de Rocquigny. Une couverture en fine laine, don de M. Peter Rutkowski, fut raflée à la fin de la soirée. Deux furent ex-aequo: Mlle Marie Pachet et M. le Curé. Il fallut donc tirer "sa robe" au sort et le sort, toujours clément, favorisa M. le Curé. Bravo!

• • •

En terminant cette chronique vous nous saurez gré, à tout le moins, de vous présenter quelque chose de "très nouveau": un beau bébé, frais et rose, et qui a nom Joseph-Fernand-Hubert, enfant de M. et Mme Adrien Rey. Porteuse, Mlle Diana Baron, de Saint-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Lacroix, née Léona Clément, de Montréal, P. Q., représentés par M. J. Hébert et Mlle Lucile Rey.

• • •

M. et Mme Antoine Chapplaz, de Saint-Claude, Man., étaient les visiteurs attendus avec plaisir, chez M. et Mme Alexis Dequier, marchand général. M. Chapplaz est un vieil ami de M. Dequier; ils viennent tous les deux de la Savoie, en France.

SAINT-LAZARE

Lundi le 24 février, M. le Curé bénissait le mariage de M. Alphonse Côté, fils de M. David Côté, de La Broquerie, avec Mlle Alleluia Descelles, fille de M. Zacharie Descelles, de Sainte-Marthe.

Les époux, après le déjeuner pris chez Mme Delphis Chartier se rendirent chez M. Zacharie Descelles, de Sainte-Marthe, accompagnés de plusieurs parents et amis de Saint-Lazare, où le souper fut servi. Un très grand nombre de convives y prirent part, étant donné que toute la paroisse de Sainte-Marthe était invitée. Jeudi matin les jeunes mariés prirent le chemin de La Broquerie, où ils résideront à l'avenir.

• • •

Durant le mois, nous avons eu à enregistrer plusieurs petits accidents plus ou moins graves. Entre autres, M. Aimé Chartier s'est coupé deux orteils du pied gauche, en sciant du bois avec une scie circulaire. Il fut transporté à l'hôpital de Birtle à la hâte et on a dû lui enlever ces deux orteils.

M. Pierre Roy, quelque jours plus tard, s'est fait prendre les doigts entre les dents d'une perforeuse dans la boutique de M. Eugène Fouillard. On a dû le transporter à Birtle lui aussi, et il s'est fait amputer le doigt.

Un autre accident bien pénible a coûté l'oeil droit à M. Zaharia, chef de section sur le C.N.R. En se taquinant avec un jeune homme, ce dernier lui a déchiré l'oeil. Heureusement, malgré son malheur, M. Zaharia a pu faire arrêter, 20 minutes plus tard, le train No 2, qui n'a pas coutume d'arrêter et qui était neuf heures en retard, et il fut conduit à l'hôpital de Winnipeg en compagnie de sa femme. On a dû lui enlever l'oeil.

• • •

Ont reçu le sacrement de baptême depuis le premier janvier:

Marie-Rosalie-Irène Blouin, née le 28 décembre, baptisée le 1er janvier. Enfant de Horace Blouin et Régina Poirier. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Mathurin Lefranc.

Joseph-Antoine-Euclide Comeault, né le 17 janvier et baptisé le 19, fils de M. Albert Comeault et Laura Houle. Les parrain et marraine étaient M. et Mme Euclide Boiteau.

Marie-Irène-Yvonne Blouin, née le 22 janvier, baptisée le 26, fille de M. Jean-Adhelme Blouin et Gratia Tremblay. Les parrain et marraine étaient M. Albert Roy et Mlle Marthe Blouin. Cette enfant est la dix-huitième de la famille, dont 16 sont vivants.

Joseph-Fernand-Gilles Tremblay, né le 14 février, baptisé le 16, enfant de Lorenzo Tremblay et Annette Cadieux. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Guay.

Pierre-Adrien-Joseph Roy, né le 14 février, baptisé le 16, enfant d'Adrien Roy et de Blanche Boiley. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Boiley.

Marie-Marguerite Selby, née le 17 février, baptisée le 19, enfant de John Selby et Mathilda Simard. Parrain et marraine, M. Thomas Selby et Mlle Marie Fouillard.

THIBAULTVILLE

Le 19 février 1936 on conduisait à sa dernière demeure un de nos meilleurs, plus fidèles et plus dévoués paroissiens de Thibaultville: M. Jean Vermette.

Le défunt avait été terrassé par une attaque de paralysie il y a six ans; et depuis lors, on peut dire que sa vie n'avait été qu'une longue et rude épreuve, supportée d'ailleurs très chrétiennement, et entourée des excellents soins de son épouse et de ses nombreux enfants, empressés auprès de son lit de souffrance.

Il s'est doucement éteint, muni des sacrements de notre mère la Sainte Eglise, le dimanche 16 février au matin.

M. Jean Vermette laisse pour déplorer sa perte: son épouse, née Christine Vilbrin; ses enfants: Joachim, de Saint-Norbert; James, Amable, Louis, Alfred, Alma et Mmes Léonide Nault, Léon Breton, Paul Morin, Guillaume Neault. Il laisse aussi deux frères: Johnny, de Thibaultville et Alfred, de Saint-Vital; une soeur, Mme Rowan.

Une assistance fort nombreuse pour la température extrêmement froide qui régnait le jour même des funérailles, est venue rendre les derniers honneurs au défunt, prier pour le repos de son âme, et donner en même temps une marque de sympathie à la famille douloureusement éprouvée.

A tous, venus soit de Thibaultville, soit de la mission de la Tête-Ouverte, soit d'autres localités, la famille se fait un devoir d'exprimer ses plus sincères remerciements, et sa gratitude vivement ressentie en des circonstances si cruelles.

SAINT-PIERRE-JOLYS

A travers le Colonisateur Canadien (suite)

Dans la chronique du 19 février dernier, nous avons commencé une série d'articles, extraits et commentaires d'un vieux journal, "le Colonisateur Canadien", paru à Montréal le 15 septembre 1888. Nous avons parlé la dernière fois de la "Paroisse de Saint-Pierre."

Voici maintenant un passage au sujet de ses écoles:

Ecoles

"Dans une paroisse catholique, aussitôt qu'une église s'élève l'école ne tarde guère à venir s'abriter près d'elle: aussi dès 1879, deux écoles s'ouvrirent, l'une près de l'église, l'autre plus au sud desservant encore aujourd'hui "l'arrondissement de St-Pierre-Sud." En 1880, l'arrondissement de Saint-Pierre-Nord fut formé et eut aussi son école; et en 1880, une quatrième école s'ouvrit à l'extrémité sud de la paroisse de Saint-Pierre et desservant encore aujourd'hui l'arrondissement scolaire d'Iberville. En 1885, l'arrondissement de St-Pierre-Centre construisit un beau couvent dont la direction fut confiée aux Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; inutile de vanter le zèle et les capacités si connus par tout le Canada de ces excellentes institutrices de l'enfance. Le couvent est fréquenté aujourd'hui par plus de cent élèves externes et peut donner logement à un bon nombre de pensionnaires. Les Révérendes Soeurs en ont pris possession le 12 avril 1886. Saint-Pierre a donc quatre écoles: l'académie de Saint-Pierre fréquentée par cent à cent dix élèves; St-Pierre-Nord fréquentée par trente élèves; Saint-Pierre-Sud par trente-cinq à quarante-cinq et Iberville, par vingt."

Si on fait la comparaison entre 1888, date où ce journal a paru, et 1936, on peut facilement toucher du doigt le progrès accompli en 48 ans.

Depuis, deux paroisses ont été détachées de Saint-Pierre: celle de St-Malo, dans laquelle se trouvait l'école d'Iberville ci-dessus mentionnée et qui est aujourd'hui le Couvent de Saint-Malo, dirigé par les Filles de la Croix de Saint-André, et l'école de Larochelle; et la paroisse de Saint-Viateur d'Otterburne, dans laquelle on compte la Maison Saint-Joseph qui est une école-pensionnat pour les orphelins, l'école du village d'Otterburne et l'école Saint-Pierre-Nord ou Otterburne-Est.

Dans Saint-Pierre, le Couvent est dirigé par les Révérendes Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie dont on fêtera le cinquantenaire de l'arrivée dans la paroisse à l'été. Les Révérendes Soeurs donnent l'enseignement à plus de 200 petites filles du village et des environs. Il y a aussi l'école du village pour les garçons, au nombre de 120, et trois écoles rurales: celle de Saint-Pierre-Sud, celle de Sainte-Geneviève, et celle de Carey; de sorte que St-Pierre a maintenant une école de plus qu'en 1888, malgré les divisions subséquentes de la paroisse.

Baptêmes

26 janvier — Marie-Hélène-Berthe-Thérèse, née le 16, de Stanley Curylo et de Marthe Duclouzeau. Parrain et marraine, Charles Duclouzeau et Berthe Duclouzeau.

6 février — Marie-Joséphine-Dorothée, née le même jour, de Jean-Baptiste Turenne et d'Olivine Elémond. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Charette.

Anniversaire émouvant

Les fils, petits-fils, petites-filles, parents et amis de M. François-Xavier Joubert se réunissaient, dimanche le 16 février, pour célébrer son 83e anniversaire de naissance, à la résidence d'un de ses fils, M. Adolphe Joubert.

Le vénérable vieillard, encore alerte et vigoureux, malgré le nombre des années, a reçu, à cette occasion, les félicitations et les souhaits des paroissiens de Saint-Pierre ainsi que de nombreuses personnes des environs.

Il faudrait plus qu'un article de journal pour relater comme il convient les différentes étapes d'une carrière aussi longue et aussi remplie que l'a été celle de M. Joubert. Mais il ne faudrait pas laisser passer cette occasion sans en rappeler les traits saillants.

Né à Saint-Denis de Richelieu, P.Q., le 16 février 1853, il se dirigea vers l'Ouest, à l'âge de 20 ans, et arriva à Winnipeg, par le vieux chemin Dawson, après un voyage de 22 jours, vers la fin de juillet 1873. Engagé comme instituteur à Saint-Norbert par Mgr Ritchot, il enseigna dans cette paroisse pendant six mois puis y fit son séjour pendant quatre ans.

C'est sur ces entrefaites qu'il participa à une excursion de chasse aux "buffalos' dont la base se trouvait être Batoche, Territoires du Nord-Ouest, où il dut d'abord se rendre, par les moyens de locomotion primitifs d'alors, qui le conduisirent en trois semaines à la première étape de son voyage. Arrivé à Batoche, à la fin d'août 1875, il fit la connaissance des organisateurs de la chasse, Gabriel Dumont (qui devait devenir célèbre), Isidore Dumont et Moïse Ouellette. Ils avaient réuni 60 charrettes qui se mirent bientôt en branle vers les régions préférées du buffle. Les chasseurs durent franchir à la nage la rivière des Arcs (15 octobre) puis la rivière la Biche. C'est là qu'ils trouvèrent en grand nombre le gibier tant convoité, en emplirent les 60 charrettes, puis revinrent à Batoche après 55 jours d'absence. M. Joubert passa l'hiver avec son patron, Moïse Ouellette. Il était de retour à Saint-Norbert en juin 1876.

Un an plus tard (1877), M. Joubert s'établissait à la Rivière-aux-Rats, (aujourd'hui St-Pierre-Jolys), où il épousait, le 16 novembre 1877, Rosalie Tétreault, dont la famille était arrivée dans cette région depuis peu. M. l'abbé Samoisette, curé de Sainte-Agathe, desservant la Rivière-aux-Rats, bénit ce mariage, (le premier entre Canadiens français de la paroisse naissante) dans la maison de M. Noël Tétreault, père de la mariée, qui demeurait sur le lot 4, aujourd'hui occupé par M. Alfred-A. Carrière, Saint-Pierre-Nord. Dix enfants naquirent de cette union, sept fils, dont deux décédés, et trois filles. Le nombre des petits-enfants s'élève aujourd'hui à 35. L'épouse de M. Joubert mourut le 18 mai 1932.

C'est à la culture du sol que M. François-Xavier Joubert a consacré sa vie. Terrien de vieille roche, c'est comme tel qu'il éleva sa belle et nombreuse famille et c'est cette tradition que continuent fidèlement ses membres, à l'exception de ceux qui se sont donnés à la vie religieuse.

L'éloge du civisme de M. Joubert n'est plus à faire, car il dépasse les limites de sa paroisse. Il a pris une part active aux affaires municipales et scolaires de son village, où sa collaboration a toujours été vivement appréciée. Plusieurs se souviendront qu'il était jusqu'à naguère un des délégués les plus assidus aux congrès de notre Association d'Education. Il y a pris la parole à maintes reprises, dans l'intérêt de ses compatriotes, apportant le témoignage d'une parole chaude et vibrante à la cause qui nous tient tant à coeur. On lui confia la présidence du groupe local de l'Association pendant plusieurs termes et il exerça aussi les fonctions de président de la Cour à bois de Saint-Pierre.

Les lecteurs de la "Liberté" tiendront sans doute à se joindre aux nombreux parents et amis de M. Joubert pour lui offrir leurs hommages à l'occasion de cet anniversaire.

SANDILANDS

M. et Mme Alcé Lambert, de Sandilands, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un joli garçon, baptisé le 13 février, sous les noms de Eugène-Fernand. Il eut pour parrain et marraine, M. Isidore Girouard, grand-père de l'enfant, et Mlle Jeannette Lambert, sa soeur.

Félicitations aux heureux parents et longue vie au nouveau-né.

Apostolat de la Prière

Le travail en esprit de foi

Faites-vous de votre vie de tous les jours un emploi utile? Si oui, vous êtes un bon citoyen, un grand chrétien: je n'exagère pas.

Mieux que le succès, l'argent ou les titres de noblesse, le travail vous grandit. Le cultivateur qui laboure sa terre, l'ouvrier qui façonne une pièce de métal, le scribe ou l'écrivain qui jettent des caractères sur le papier, obéissent à l'ordre de Dieu. "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front", avait dit le Seigneur au premier homme. Et le bon sens des hommes a réagi en gardant son mépris le plus cordial pour le paresseux et le voleur qui vivent du pain des autres.

Mais exploitez-vous votre travail pour votre plus grand bien? En faites-vous une prière d'action? Dites-vous, à chaque heure nouvelle: "Je fais la volonté de Dieu! J'offre cette heure nouvelle pour le salut du monde, en union avec le Sacré-Coeur!" Que vous aimiez ou non votre travail, il devient une élévation de votre coeur vers Dieu, c'est-à-dire une prière continuelle.

Intention missionnaire
La sauvegarde des âmes des indigènes dans les usines

Nombre de maîtres, dit Pie XI, sans souci des âmes, ne voient dans leurs employés que des instruments. On est effrayé quand on songe aux graves dangers que court, dans les ateliers modernes, la moralité des travailleurs. Cet industrialisme sévit partout, et aussi les Missions en souffrent. Partout les indigènes sont, de gré ou de force, attirés vers les centres industriels, et c'est toujours au détriment de ce qu'il y a de sain dans leurs moeurs, au grand dommage surtout de leurs âmes. Prions pour que l'Action catholique indigène s'organise et pénètre ce monde ouvrier afin de le "christianiser". La conquête des ouvriers indigènes par des ouvriers indigènes!

Offrons messes et prières aux intentions du Pape

• • •

PAWTUCKET, Rhode-Island— M. J.-B.-S. Brazeau, le doyen des journalistes franco-américains, est décédé à l'âge de 81 ans.

LE CHANGE

3 mars

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens: Etats-Unis, Prime 3.22 p.c. disc.

Franc français	0.0667
Livre anglaise	4.9903
Autriche	0.1903
Belgique	0.1703
Italie	0.0805
Autriche	0.1902

LE MARCHE

3 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$4.25—$4.50
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$4.25—$4.50
Bons	$3.75—$4.00
Moyens	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Génisses—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Veaux engraissés—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$4.50—$5.50
Moyens	[illegible]
Vaches	
Bonnes	$2.75—$3.00
Moyennes	$2.25—$2.50
Ordinaires	$2.00—$2.00
Taureaux—	
Bons	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.50—$2.99
Ordinaires	$1.75—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$1.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$9.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.75
Très pesants	$7.75—$8.15
Légers et maigres	$8.75
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$5.00—$5.50
Inférieurs	$5.00—$5.50
Verrats	$2.50—$4.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$7.00—$7.75
Bons pesants	$6.00—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.50
Moutons—	
Bons pesants	$1.75—$2.00
Bons poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.25—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crèmerie frais no 1 F.O.B.	
Winnipeg	21½—21¾
Crème—	
Table	.21
Spécial	.19
No 1	.17
No 2	.14
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, gros, la douz.	28—30
Grade A, moyens, la douz.	26—28
Poulettes, douz.	26—26
Grade B, la douz.	22—24
Grade C.	19—21

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Le sac de 98 livres	$3.10

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 20 sous de plus.

Alimentation—	
Prix de détail	
Son. La tonne	$19.00
Moulée. La tonne	$19.00
Gruau—	
(Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$3.20
Pommes de terre (F.O.B., Winnipeg)	
Gros — Pommes de terre nouvelles du Manitoba.	
Sac de 90 liv.	.75
Détail — Pommes de terre nouvelles.	
Sac de 90 liv.	.85

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 96 4[illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Samedi 29
BLE						
Nord No 1	81⅝	82⅜	83½	80	82⅝	82⅝
Nord No 2	79⅝	79⅝	81	80⅝	80½	79⅝
Nord No 3	75⅝	75⅝	77	76⅜	76	75⅝
No 4	72⅝	72⅝	74	73⅜	73	72⅝
No 5	64⅛	64⅝	65½	65⅜	65⅛	64⅝
No 6	55⅛	55⅝	56⅝	56½	55⅜	55⅝
Fourrage	46⅛	46⅝	47⅝	47½	46⅝	46⅝
Sur voie net	81⅛	81⅛	82⅝	82⅜	81⅜	81⅜
No 1 Durum	76⅛	76⅜	77⅜	77⅜	76⅜	76⅜
No 2 Durum	71⅛	71⅜	72⅜	72⅜	71⅜	71⅜
No 3 Durum	64⅛	64⅜	65⅜	65⅜	64⅜	64⅜
Inférieur Nord 1	80⅜	81⅛	82½	82	81⅜	81⅜
Inférieur Nord 2	77⅜	77⅜	79	78⅜	78⅜	77⅜
Inférieur Nord 3	73⅜	73⅜	75	74⅜	74	73⅜
Charbonneux 1	75⅛	75⅜	76⅜	76⅜	75⅜	75⅜
Charbonneux 2	74⅛	74⅜	75⅜	75⅛	74⅜	74⅜
Charbonneux 3	70⅛	70⅜	71⅜	71⅜	70⅜	70⅜
Rej. Nord 1	73⅜	73⅜	75⅛	74⅜	74⅜	73⅜
Rej. Nord 2	71⅜	71⅜	73⅜	72⅜	72⅜	71⅜
Rej. Nord 3	70⅛	70⅜	71⅜	71⅛	70⅜	70⅜
Printemps 1	74⅛	74⅜	75⅜	75⅜	74⅜	74⅜
Printemps 2	72⅛	72⅜	73⅜	73⅜	72⅜	72⅜
Printemps 3	69⅜	69⅜	70⅜	70⅜	69⅜	69⅜
AVOINE						
C.W. No 2	36⅜	36⅜	36⅜	36⅜	36⅜	36⅜
C.W. No 3	30½	30⅜	30⅜	30⅜	30⅜	30⅜
Fourrage No 1	27⅜	28	28⅜	28⅜	28⅛	28⅜
Fourrage No 2	25⅜	25⅜	26⅛	25⅜	25⅜	25⅜
Fourrage No 3	23⅜	23⅛	23⅜	23⅜	23⅜	23⅜
Sur voie net	34⅛	34⅜	35	34⅜	34⅜	34⅜
ORGE						
C.W. No 3	37	36⅜	37⅜	37⅜	37⅜	37⅜
C.W. No 4	35⅜	35⅜	35⅜	35⅜	35⅜	35⅜
C.W. No 5	33⅜	33⅜	33⅜	33⅜	33⅜	33⅜
C.W. No 6	31⅜	31⅜	32⅜	32⅛	31⅜	32
Sur voie net	36⅜	36⅜	37	36⅜	36⅜	36⅜
LIN						
C.W. No 1	158⅜	158	159⅜	158⅜	157⅜	157⅜
C.W. No 2	154⅜	154⅜	154⅜	154	153⅜	153⅜
C.W. No 3	144⅛	144	144⅜	143½	143⅜	142⅜
C.W. No 4	125⅛	125	125⅜	124½	123⅜	123⅜
Sur voie net	157⅜	157½	157⅜	157	156⅜	156⅜
SEIGLE						
C.W. No 2	43⅜	43⅜	42⅜	42⅜	42⅜	42⅜
C.W. No 3	38	38	37⅛	38	37⅜	37⅜
C.W. 3 rej.	36½	36⅛	35	35½	35⅜	35
C.W. No 4	36½	36⅜	36	35⅜	35⅜	36
Ergot rej. X	35⅛	35½	34	34⅜	34⅜	34
Sur voie net	42⅜	43	41⅛	42	41⅜	41⅜

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28	Samedi 29
BLE						
Mai	84⅛	84⅜	85⅜	85⅜	84⅜	84⅜
Juillet	85⅛	85⅜	86⅜	86	85⅜	85
Oct	84⅜	84½	86⅜	85⅜	85⅜	84⅜
AVOINE						
Mai	32⅜	32⅜	33⅜	32⅜	32⅜	32⅜
Juillet	32⅛	32⅛	32⅜	32⅛	32⅛	32
ORGE						
Mai	38⅜	38⅜	39⅜	39⅜	38⅜	39
Juillet	39⅜	39⅜	39½	39⅜	39⅜	39⅜
LIN						
Mai	158⅜	158	159⅜	158⅜	157⅜	157⅜
Juillet	157	156⅜	156½	156⅜	154⅜	154⅜
SEIGLE						
Mai	45⅛	45⅜	44	44½	44⅜	44
Juillet	46½	46⅜	45	45⅜	45	45⅜
Oct	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

Coeurs Torturés

Xavier CHANTEBRUNE et Paul TERNOISE

NUMERO 2

(Suite)

IV

DES MENACES

(A suivre)

Nouvelles Brèves

FORT WILLIAM — En dépit de la prolongation de la vague de froid, la glace à Thunder Bay n'a pas atteint l'épaisseur qu'elle avait l'an dernier. Des sondages faits à 14 milles du rivage indiquent une épaisseur moyenne de 26 pouces, soit trois pouces de moins qu'en 1935.

REVELSTOKE, C.-B. — Quatorze hommes travaillant sur la voie du Pacifique Canadien ont perdu la vie à 25 milles d'ici dans un accident de chemin de fer.

OTTAWA — M. Robert Rumilly, de Montréal, journaliste et écrivain, vient d'être nommé à la traduction des livres bleus de la Chambre des Communes.

QUEBEC — M. Pierre Asselin, fils de M. Olivar Asselin, est nommé secrétaire particulier de M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts.

MONTREAL — Mme Louis Beaubien, mère du sénateur C.-P. Beaubien et veuve de l'honorable Louis Beaubien, est décédée à l'âge de 91 ans. Petite-fille de Philippe-Aubert de Gaspé, elle était une descendante directe de Madeleine de Verchères.

OTTAWA—La Chambre des Communes a rejeté par 186 voix contre 15 la motion Angus MacInnes demandant l'exclusion des immigrants japonais, chinois et hindous.

MONTREAL — Le pèlerinage de la Légion canadienne à la Côte de Vimy partira de Montréal le 15 juillet. Quatre navires ont été retenus pour transporter les pèlerins.

TORONTO — Au cours des cinq mois terminés avec la date du 31 mars 1935, la vente des boissons a atteint le chiffre de $18 millions, soit une augmentation de 43 pour cent par rapport à la même période, l'année précédente.

TORONTO — La commission royale d'enquête sur les accusations de vol portées contre 26 policiers de Toronto recommande le renvoi de neuf policiers.

ADDIS-ABEBA — Informé de la rumeur qui courait à Rome que le négus était ou malade ou blessé, le gouvernement éthiopien dément cette rumeur et affirme que l'empereur Sélassié est en parfaite santé.

TORONTO — M. l'abbé E.-M. Brennan, de Mission, Ont., vient d'être nommé supérieur du grand séminaire Saint-Augustin, à Toronto. Il succède à S. Exc. Mgr Francis-P. Carroll, nouvel évêque de Calgary.

BEYROUTH — Deux membres du nouveau cabinet refusent d'entrer en fonction à moins que la France ne conclue avec la Syrie un traité d'indépendance.

BERLIN — Comme les catholiques, les protestants ont résolu, au cours d'un synode qui a duré huit jours, d'empêcher le nazisme d'asservir leurs écoles et leurs associations de jeunesse.

PARIS — Le cabinet a décidé de défendre l'exploitation du film "La Garçonne", adapté du fameux roman de Victor Margueritte, qui fit tant de bruit il y a quelques années.

BERLIN — Mgr George Banasch, ... de la cathédrale de Berlin, ... sous l'accusation de trahison ... novembre dernier, vient d'être remis en liberté sur l'ordre personnel du chancelier Hitler.

PARIS — Un journal de la capitale française rapporte une interview de l'archiduc Otto dans laquelle celui-ci déclare que la restauration de la monarchie en Autriche sera la garantie de l'indépendance de ce pays.

BERLIN — Le chancelier Adolf Hitler a nommé le comte Johannes von Welczeck ambassadeur d'Allemagne auprès du gouvernement de la république française.

PARIS — Le gouvernement a décidé de construire deux puissants postes de sans-fil destinés aux communications avec l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, l'Extrême Orient et les colonies françaises.

Le mois de février 1936 a brisé tous les records

La température moyenne pour le mois de février, cette année, a été de 14.3° au-dessous de zéro. C'est la température la plus basse pour le mois de février inscrite dans les registres de Winnipeg qui remontent à 1872.

La seule année où le mois de février rappelle de loin celui de 1936 est 1875. La moyenne y fut de -12.9°, et le mois n'avait que 28 jours, contre les 29 de cette année.

Cette même année 1875, les 60 premiers jours furent plus froids qu'en 1936. La moyenne pour janvier et février fut de -14.9°, contre -12.35° cette année.

Le jour le plus froid dans ce mois de février a été le 6: -43°. Winnipeg a connu mieux que cela dans le passé, en février: en 1893, -46°; en 1888, -45°; en 1885, -45°.

La température normale moyenne de février depuis 63 ans est de 2.4° au-dessus de zéro.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Nouveau président de l'organisation des cercles de la jeunesse agricole

M. J. G. Rayner, directeur du service d'extension de l'université de Saskatchewan, est président pour l'année 1936 du Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole, l'organisation nationale qui dirige les travaux des cercles de la jeunesse agricole canadienne.

M. Rayner, qui a fait ses études au collège d'agriculture du Manitoba, dont il est sorti diplômé en 1913, est directeur du Service d'extension de l'université de Saskatchewan depuis 1929. Il s'était occupé de propagande agricole en Saskatchewan pendant les sept années précédentes, et il avait pris une grande part au développement du programme de la jeunesse agricole dans cette province. Il a été directeur du Conseil national des cercles de la jeunesse agricole depuis sa formation en 1931.

Les autres officiers du Conseil canadien pour 1936 sont les suivants: Président, F. M. Morton, vice-président de "International Harvester Company of Canada"; vice président honoraire, Dr W. V. Longley, directeur du service de l'extension au collège agricole de la Nouvelle-Ecosse; vice-président, J. H. Lavoie, chef du service de l'horticulture, Ministère de l'Agriculture de Québec.

Enquête sur le commerce des mélanges d'aliments

En 1934 les nourrisseurs canadiens ont acheté 198,055 tonnes d'aliments mélangés pour bestiaux et volailles, valant, au prix de fabrication, $7,725,177. Ces chiffres sont fournis par le Bureau fédéral de la statistique, qui les a relevés au moyen d'une enquête conduite en collaboration avec le Service des aliments de la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture. Il avait été conduit une autre enquête de ce genre en 1931, pour la période de 1930. Les chiffres étaient alors de 157,987 tonnes valant $7,714,739.

La quantité d'aliments mélangés pour volailles dépassait de beaucoup celle de toutes les autres espèces d'aliments; elle représente environ 70 pour cent du total. Les aliments pour bovins, principalement pour les vaches laitières, venaient ensuite avec 27,130 tonnes, et les aliments pour les porcs suivaient avec 16,252 tonnes, et enfin les aliments pour les chevaux, qui atteignaient 4,228 tonnes. Il n'avait été vendu que 14 tonnes d'aliments pour les moutons.

Ces chiffres ne comprennent qu'une partie de l'argent dépensé par le cultivateur sur les aliments. Ils ne couvrent que les aliments mélangés et ne fournissent aucune indication relativement à la quantité d'aliments simples comme le son, le petit son, le tourteau de lin, le gluten à bétail, le tankage ou viande desséchée, la farine de poisson, etc., achetés pour équilibrer et compléter les aliments cultivés sur la ferme. Un recensement complet révélerait assurément une quantité d'achats beaucoup plus forte et montrerait aussi sans doute que la quantité relative d'aliments achetés pour les bestiaux dépasse celle des volailles, car, en général, les nourrisseurs de bestiaux se servent plus de matériaux supplémentaires et moins d'aliments complets préparés que les aviculteurs.

Moyens de défense contre les vers fil de fer dans les récoltes cultivées sur les prairies de l'Ouest

Les dégâts que les vers fil de fer causent aux récoltes sur les prairies de l'Ouest, peuvent être largement réduits par de bonnes façons culturales et de bonnes méthodes de semailles, de nature à encourager un développement rapide des récoltes et à retarder les attaques les plus nuisibles des insectes. Voici les points principaux à ce sujet:

Débarrassez le champ de ses mauvaises herbes. Tassez le sol autant que cela est pratique. Servez-vous de bonne semence, susceptible de faire une pousse vigoureuse, et mettez-en un peu plus que d'habitude. Evitez les semences gelées et très rouillées. Ne semez que lorsqu'il y a dans le sol une bonne quantité d'humidité à proximité des semences. Enfouissez les semences peu profondément et commencez dès que le sol s'est parfaitement réchauffé.

Il est préférable de se servir du semoir régulier avec pressoir ou du semoir à presse; le semoir qui laisse la terre très meuble autour de la semence et par-dessus la semence ou qui la dépose à des profondeurs irrégulières est spécialement à éviter. Il est parfois bon de tasser le champ en travers immédiatement après avoir semé, mais cela est généralement inutile si les instructions que nous venons de donner ont été bien suivies. Le blé que l'on se propose de semer dans les champs infestés de vers fil de fer ne devrait pas être traité avec de la formaline, mais on peut enrayer le charbon en employant du carbonate de cuivre ou l'un ou l'autre ingrédients de saupoudrage recommandés pour cela.

L'emploi régulier d'un engrais phosphaté, en petite quantité, déposé au moyen du semoir avec la semence dans les champs infestés permet généralement d'obtenir de plus gros rendements, et l'on ferait bien d'en mettre quand on a les moyens de le faire.

Ces façons de procéder sont surtout nécessaires pour les récoltes semées sur jachère où les dégâts sont généralement plus élevés qu'ailleurs. Il est même possible que le blé souffre quand toutes ces précautions ont été prises lorsque les insectes sont très nombreux. Dans ces circonstances il vaut beaucoup mieux semer de l'avoine ou de l'orge, qui sont plus résistantes aux attaques des vers fil de fer, et continuer de le faire jusqu'à ce que l'invasion ait été réduite.

On n'a encore trouvé aucun traitement de la semence permettant d'empoisonner les vers fil de fer ou de prévenir leurs ravages, quoiqu'il ait été fait beaucoup d'essais dans ce sens. Il existe des moyens utiles de fumigation du sol mais qui sont beaucoup trop coûteux pour que l'on puisse s'en servir pour les récoltes de grande culture.

Histoire naturelle

Un jeune gommeux et sa mère se promènent à la campagne. Ils rencontrent un paysan conduisant une vache qu'il vient d'acheter.

—Quel âge a-t-elle votre vache? demande le jeune homme.

—Deux ans.

—A quoi voyez-vous ça?

—Ça se voit aux cornes.

—Ah! oui, c'est vrai. En effet, elle en a deux!

AU SACRE-COEUR

Ecole du Sacré-Coeur

Lundi gras après-midi, les garçons de l'Ecole du Sacré-Coeur eurent leur récompense depuis longtemps promise, pour leur application au français.

A trois heures parut la mascarade qui nous fit admirer les grands personnages antiques et modernes. Des prix furent décernés: au plus déguisé, Ernest Fontaine; au plus comique, Arthur Campbell; au plus artistique, Antoine Guertin.

Ensuite, la partie de gouret tint nos joueurs en haleine jusqu'au moment décisif où l'arbitre, Louis [illegible] Beth, proclama vainqueur: "Les Champlains."

Puis, vinrent les courses en patin qui font prévoir de futurs athlètes à notre école. La cloche nous annonça trop tôt la rentrée à la salle paroissiale, mais... c'était pour le goûter!

Qu'il était appétissant à voir ce goûter, sur de petites tables joliment décorées et disposées en cercle autour de celle de notre bon Père Curé et de son vicaire, qui, en entrant, provoquèrent nos applaudissements!

L'entrain général n'empêcha pas de savourer les vérités bien exprimées que Jean Mercier nous fit entendre dans son discours sur la langue française. Suivirent des déclamations par Hector Courchesne et Paul Mercier; après quoi se fit la distribution de superbes prix: missels, balles, bâtons et rondelles, gracieusement offerts par notre bon Père Curé et nos dévoués commissaires, MM. Léveillé, Perras, Dostert, Poirier, Jones, Côté et le sénateur Bénard.

Grand merci au R. P. Dussault, O.M.I., et à H. Sala, pour les caisses de coca-cola! Merci à nos généreux donateurs qui s'intéressent à notre vie écolière et à notre dévouée directrice qui a su nous procurer ce réel plaisir!

Pour terminer la fête, le R. P. Curé nous félicita et nous encouragea à continuer à travailler ferme pour acquérir une parfaite connaissance de notre belle langue française.

Jean MERCIER
Pierre CHOINIERE

Tableau d'honneur, février

GRADE X — Hazel Moreau, Louise Brisson.
GRADE IX — Marguerite Chouinard; Juliette Casgrain.
GRADE VIII — Jeanne d'Arc Joyal.
GRADE VII — Gilles Perras.
GRADE VI — Marie-Louise Ménard, Odette Rousseau.
GRADE V — Gisèle Laflèche, Lucienne Gosselin.
GRADE III — Esther Desautels, [illegible] Cagnon.
GRADE II (a) — Pauline Millet[illegible], Léon Poirier.
GRADE II (b) — Thérèse C[illegible]gnan, Renée Sainte-Marie.
GRADE I — Eleonore Watherspoon, Jacqueline Thibault.
Cours Prép. — Bernard Laflèche, Thérèse Roy.

WINNIPEG

Du français à la radio le mardi soir

Chaque mardi soir, de 9 h. à 9 h. 30, les postes CKY et CJGX donnent le programme "Grain Forum", qui consiste en musique par un orchestre d'instruments à cordes et en une causerie sur un sujet se rapportant à la situation des grains. Depuis hier, une partie de cette causerie se fait en français.

C'est aux bons offices de M. A.-C. de la Lande que nous devons cette innovation et nous sommes heureux de lui en donner crédit.

Fédération des Canadiennes françaises du Manitoba

La vente des beignes a été un succès, grâce à la générosité de la compagnie Canada Packers, représentée par Mme Evans, qui a donné la démonstration.

La Fédération apprécie aussi les dons reçus des compagnies suivantes: Modern Dairy, Codville Co., Ltd., Lake of the Woods Milling Co. Nous remercions bien les généreux donateurs, les dames organisatrices et surtout les jeunes filles qui ont prêté leur concours.

L'assemblée mensuelle aura lieu mercredi le 4 mars à 2 h. 45 de l'après-midi, au no 135, avenue Provencher, bloc Dubuc.

A. B.

Chevaliers de Colomb

Conférence par le Dr James Prendergast

Sous les auspices du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, une conférence sur un sujet de médecine sera donnée à 8 h. 30 du soir, jeudi le 5 mars, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, par le Dr James Prendergast, de l'hôpital de St-Boniface.

Cette conférence est ouverte au public et tous les hommes sont invités à y assister. L'entrée est gratuite.

• • •

Le concours annuel de bridge du Conseil Provencher sera donné dans les alentours de Pâques.

Conférences sur la France, la Hongrie et l'Allemagne à l'Université du Manitoba

L'Université du Manitoba annonce sa seconde série annuelle de conférences publiques sur l' "Héritage de l'Europe" durant les trois premières semaines de mars. Ces conférences auront lieu dans l'amphithéâtre A, édifice du Broadway, à 8 h. 30 du soir, aux dates indiquées ci-dessous. Le but est de rendre un hommage académique aux traditions de culture de quelques-unes des nationalités représentées dans la population du Canada, et plus particulièrement dns le territoire de l'Université. Pour cette année, les pays choisis sont la Hongrie, l'Allemagne et la France. Les conférences seront comme suit:

Semaine hongroise

Mardi 3 mars: "La poésie hongroise moderne", par le professeur Watson Kirkconnell. A cette soirée d'ouverture, M. le président Sidney E. Smith, de l'Université du Manitoba, présidera.

Vendredi 6 mars: "La musique et l'art hongrois." Programme sous la direction de Mme Charlotte Petenyi. Projections.

Semaine allemande

Mardi 10 mars: "La littérature allemande moderne", par le professeur J.-H. Heinzelmann, professeur d'allemand.

Vendredi 13 mars: "La vie universitaire en Allemagne, par le professeur Anton Burzle, professeur d'allemand.

Semaine française

Mardi 17 mars: "Le Français comme élément de notre nationalité canadienne", par le professeur W.-F. Osborne, Officier d'Académie, professeur de français.

Vendredi 20 mars: "Notre héritage français-latin", par M. Louis-Philippe Gagnon.

Toutes les conférences sont gratuites. Le public est cordialement invité.

Rapport du "Catholic Women's Hostel" pour l'année 1935

Voici quelques-unes des activités du "Catholic Women's Hostel," sous la direction des Soeurs du Service, pour l'année écoulée. Ces notes, nous n'en doutons pas, intéresseront le public.

13,444 repas servis (payés ou à crédit).
1,453 repas de charité.
3,916 lits (payés ou à crédit).
569 lits de charité.
223 jeunes filles placées.
2,717 entrevues avec jeunes filles.
2,858 jeunes filles se sont servies de nos salles de Club.
164 visites de service social.
11 jeunes filles malades soignées à notre maison.
24 visites aux jeunes filles malades à l'hôpital.
Catéchisme enseigné tous les jours; assistance: 788.
27 dimanches soirs, Bénédiction du S. Sacrement et leçons de Doctrine Chrétienne données par le R. P. Fitzgerald. Assistance: 657.
8 sermons de retraite et Bénédiction donnés par les Pères Rédemptoristes. Assistance: 277.
3 jeunes filles instruites pour Confirmation.
1 jeune fille instruite pour mariage catholique.
1 Procession de Mai.

Au point de vue social: 8 parties de whist, 9 pièces de cinéma, 34 pièces dramatiques, 2 concerts, 1 Tally-Ho, 4 grandes soirées et 2 banquets, 1 assemblée générale de toutes les pensionnaires du Foyer, 1 conférence illustrée, 1 thé payant avec exposition de travaux, assistance au cours d'arts: 65, asistance au cours culinaire: 117.

Ceci n'est qu'un résumé de nos activités. Par exemple, il n'est pas fait mention des leçons de science domestique données tous les jours à nos pensionnaires. Nous comptons sur la bienveillance et la coopération de tous les catholiques de Winnipeg pour aller toujours de l'avant et accomplir encore davantage en l'année 1936.

PETITES NOTES

Mlle Jeannette Blanchard, de Montréal, est actuellement en visite pour quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Albert Blanchard.

• • •

Mlle Yvette Pion de Montréal, passe quelques semaines à Winnipeg, l'invitée de son oncle et sa tante, M. et Mme Albert Blanchard.

• • •

Le Consul général de Pologne et Mme Jan Pawlica sont partis jeudi pour Ottawa où ils habiteront à l'avenir.

DÉCÈS

Simoens, Pierre, fermier dans le district de Bruxelles depuis 24 ans, décédé le 28 février, à l'Hôpital Général de Winnipeg, à l'âge de 63 ans. Il était né en Belgique. Service et sépulture à Bruxelles, le 2 mars.

Lévesque, Mme Marie, 518, rue de la Morénie, décédée à l'Hôpital de Saint-Boniface le 28 février, à l'âge de 70 ans. Service à la cathédrale de Saint-Boniface le 2 mars.

Grondines, Mme L.-L., décédée chez son fils, L.-P. Grondines, 229, ave. Lansdowne, le 26 février, à l'âge de 71 ans. Service et sépulture à Sedley, Sask.

Gauthier, Horace, de Vassar, Man., décédé le 28 février, à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 71 ans. Service et sépulture à Vassar.

Décès du R. P. Philippe Geelen, O.M.I

Né à Paris le 5 septembre 1873, le R. P. Philippe Geelen, O.M.I., vient de mourir, après 37 ans de vie missionnaire chez les Indiens. Carrière relativement longue pour une vocation tardive; en effet, ses études secondaires terminées à Jersey, les professions de militaire et d'horloger le retinrent un temps au milieu de ses compatriotes. Mais l'appel divin se fit entendre. Il entra au Noviciat des Oblats, à Saint-Gerlack, le 7 septembre 1890, poursuivit ses études théologiques au Scolasticat de Liège, et fut ordonné prêtre le 11 juillet 1897, à Liège meme, par Mgr Murschaert.

L'obédience l'appela au Manitoba. Dès son arrivée, il fut envoyé à la mission indienne de Camperville. Ensuite, il exerça le saint ministère a Sainte-Rose-du-Lac, à Qu'Appelle, à Lestock et au Fort Alexandre.

Homme d'une grande bonté, remarquable de droiture et de dévouement, sensible aux succès missionnaires des autres de par le monde entier, le défunt finissait sa carrière samedi soir dernier.

Les funérailles eurent lieu hier, là même où il venait d'achever ses 25 dernières années de résidence: chez les Sauteux de Fort Alexandre.

EDMONTON — M. Lucien Maynard, député C. S. de Beaver River, a été élu à l'unanimité vice-président de l'Assemblée législative.

PETITES ANNONCES

● Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

PERDU — Un camée monté sur broche (souvenir de famille), perdu entre les rues Ritchot, Provencher et Notre-Dame. Récompense libérale à la personne qui le rapportera à 489, rue Saint-Jean-Baptiste.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLE DE LA SASKATCHEWAN CONTRE LES GRANDES UNITES SCOLAIRES

A leur convention annuelle tenue à Saskatoon, le projet est repoussé haut la main — Un seul délégué ose voter en faveur.

Lors de la convention de la "Saskatchewan School Trustees' Association," le projet des grandes unités scolaires a subi une défaite écrasante, tout comme au Manitoba l'an dernier. Nous empruntons le récit de l'événement à M. Antonio de Margerie, secrétaire général de l'A.C.F.C., qui écrit dans le "Patriote de l'Ouest":

"Le fait qui devait dominer le congrès était l'attitude à prendre à l'endroit de ce qu'on est convenu d'appeler les "grandes unités scolaires."

On sait en quoi consisteraient ces grandes unités, projet mis de l'avant par la Fédération des Instituteurs de la province.

On réunirait de 60 à 80 de nos districts ruraux actuels, ou bien toutes les écoles rurales de quatre municipalités, en une seule "grande unité scolaire" que l'on placerait sous le contrôle d'une commission scolaire unique de cinq membres, élus par tous les contribuables.

Cette commission scolaire unique de cinq membres aurait à peu près les mêmes pouvoirs que les petites commissions scolaires actuelles. Ainsi par exemple, c'est cette commission unique qui déciderait du montant de taxes à percevoir pour toute l'unité, du choix, de l'engagement et du renvoi des institutrices, etc., etc. Les commissaires actuels ne seraient maintenus qu'à titre de conseillers.

L'Exécutif de la "Saskatchewan School Trustees'" avait fait précéder la tenue de son congrès de l'envoi, à toutes les commissions scolaires de la province, d'un questionnaire demandant précisément l'avis des commissaires sur cette question des grandes unités.

Il n'y a pas de doute que ce questionnaire contribua pour beaucoup à retenir l'attention des commissaires sur le projet et attira un grand nombre d'entre eux au congrès. De nombreux délégués étaient envoyés au congrès dans l'intention expresse de battre le projet.

Dès la séance d'ouverture d'ailleurs, le président de l'Association, M. William F. Goulden, se lançait à fond de train contre les grandes unités. Et à maintes occasions, avant la discussion de la motion comportant l'approbation de principe du projet, les délégués avaient trouvé moyen d'abonder dans son sens en termes non équivoques.

Aussi quand vint le moment de discuter la question à son mérite, le sort de la motion était d'ores et déjà fixé. Un délégué se leva pour parler contre le projet, et immédiatement après des cris s'élevaient de toutes parts demandant que la motion fût mise aux voix. Ce qui fut fait. Et le congrès, en bloc, se prononça contre le projet. Un seul délégué osa voter en faveur.

Une autre motion demandant la nomination d'une commission chargée d'étudier à fond le système projeté des grandes unités, recueillit un bon nombre de suffrages, mais fut tout de même battue à une majorité substantielle.

Le congrès se déclara encore opposé à l'établissement d'un salaire minimum pour les instituteurs et institutrices de la province."

Le R. P. U. Langlois, O.M.I., est mieux

OTTAWA — Le R. P. Ubald Langlois, provincial des Oblats de l'Alberta et de la Saskatchewan, quittera l'hôpital Général ces jours-ci. Il fut hospitalisé il y a environ trois semaines.

Le R. P. Langlois souffrait d'une forte amygdalite qui nécessita l'ablation des amygdales. Certaines complications légères qui suivirent l'opération furent responsables de l'assez long séjour à l'hôpital du R. P. Provincial.

Douglas attendu en Alberta à la fin de mars

EDMONTON — Le major C.-H. Douglas, fondateur du système de crédit social et conseiller spécial du gouvernement de la province d'Alberta, arrivera à Edmonton vers le 30 mars, pour aider la mise sur pied de son système ici. Le premier ministre, M. Aberhart, a annoncé qu'il avait reçu un câblogramme du major Douglas indiquant que ce dernier quitterait l'Angleterre vers la mi-mars.

Le clergé de France au-dessus des partis

PARIS — Les prêtres catholiques ne doivent pas se mêler de politique pendant les élections et être au-dessus des partis politiques, selon un avertissement de Son Eminence le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris, en prévision des futures élections françaises. Cet avertissement est donné dans la "Semaine Religieuse", organe officiel diocésain. Le cardinal défend de faire usage des locaux d'Action Catholique pour y tenir des assemblées politiques et il donne ordre au clergé de se confiner à ses fonctions ecclésiastiques.